

Beaumont-Pied-De-Bœuf  
Beaumont sur Dême  
Chahaignes  
Courdemanche  
Dissay-Sous-Courcillon  
Flée  
Jupilles  
La Chartre sur le Loir  
Lavernat

---

Communauté  
de communes



# Rapport d'activités 2018

Le Grand Lucé  
Lhomme  
Loir en Vallée  
Luceau  
Marçon  
Montval-sur-Loir  
Montreuil-le-Henri  
Nogent-Sur-Loir  
Pruillé l'Eguillé  
Saint-Georges-de-la-Couée  
Saint-Pierre-de-Chevillé  
Saint-Pierre-du-Lorouer  
Saint-Vincent-du-Lorouer  
Thoiré-Sur-Dinan  
Villaines-sous-Lucé

---

Conseil Communautaire  
Séance du Jeudi 27 juin 2019

Communauté  
de communes

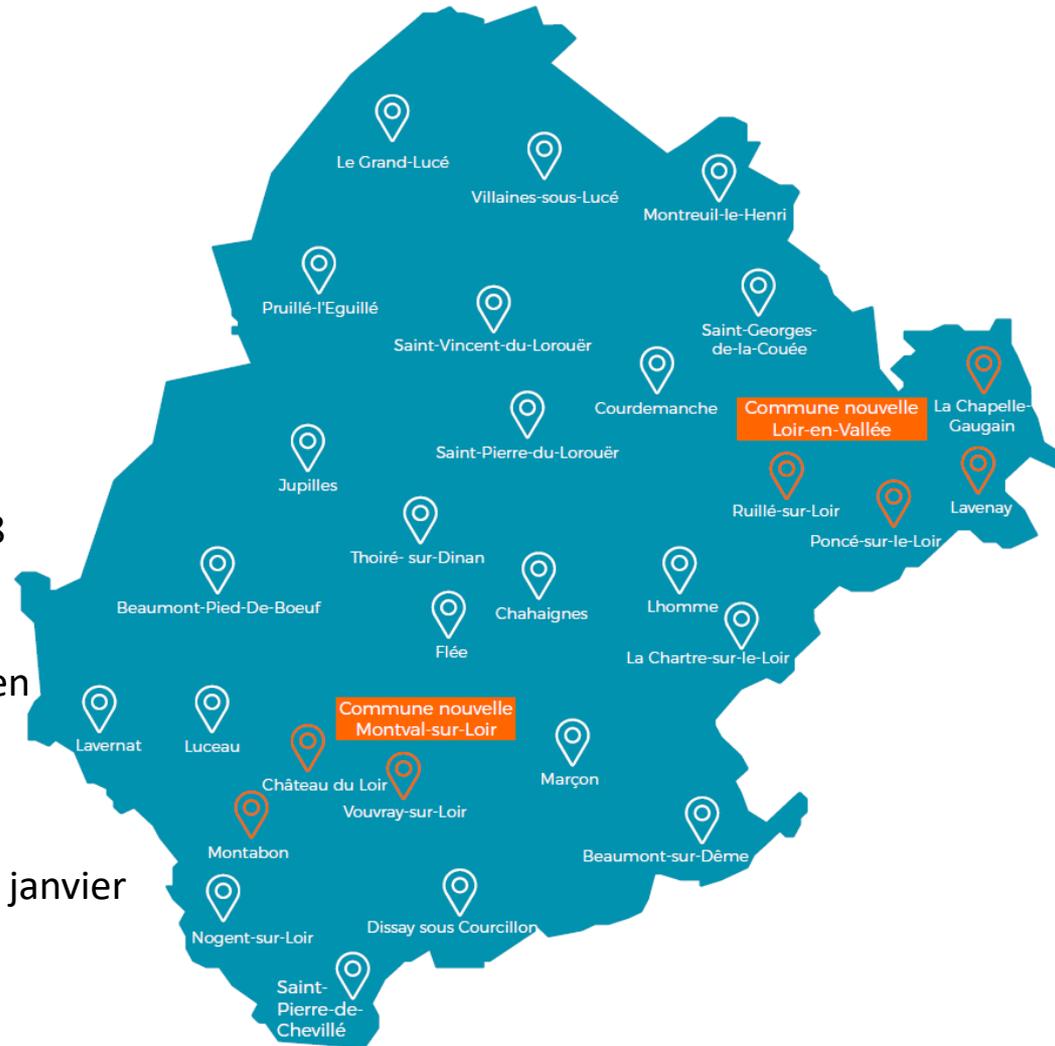




# Présentation générale

---

- Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (Arrêté Préfectoral de fusion)
- 24 Communes membres
- 24 840 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (pop° totale)
- Superficie : 416,85 km<sup>2</sup>
- 46 conseillers communautaires (45 en exercice)
- 153 Délibérations en 2018
- 13 Vice-Présidents
- 65 agents en 2018 (71 agents au 1<sup>er</sup> janvier 2019)



- 8 Communes < 500 habitants
- 10 Communes entre 500 et 1000 habitants
- 4 Communes entre 1000 et 2000 habitants
- 2 Communes > à 2000 habitants



## COMMUNES ADHERENTES POPULATION 2018

Populations légales des fractions cantonales en vigueur au 1er janvier 2019  
Mise à jour : décembre 2018

COMMUNE	POPULATION MUNICIPALE	POPULATION TOTALE
BEAUMONT PIED DE BCEUF	483	496
BEAUMONT SUR DEME	333	341
CHAHAINES	701	715
COURDEMANCHE	608	621
DISSAY SOUS COURCILLON	942	967
FLEE	543	556
JUPILLES	572	584
<b>LA CHARTRE SUR LE LOIR</b>	1440	1456
LAVERNAT	606	613
<b>LE GRAND LUCE</b>	1920	1946
LHOMME	903	920
<b>LOIR EN VALLEE : LA CHAPELLE GAUGAIN LAVENAY PONCE-SUR-LOIR RUILLE-SUR-LOIR</b>	2175	2350
<b>LUCEAU</b>	1234	1263
<b>MARÇON</b>	1050	1067
MONTREUIL LE HENRI	311	315
<b>MONTVAL SUR LOIR : CHÂTEAU DU LOIR MONTABON VOUVRAY SUR LOIR</b>	6160	6411
NOGENT SUR LOIR	377	382
PRUILLE L EGUILLE	822	846
SAINTE GEORGES DE LA COUEE	158	161
ST PIERRE DE CHEVILLE	365	367
ST PIERRE DU LOROUEUR	377	387
ST VINCENT DU LOROUEUR	871	887
THOIRE SUR DINAN	456	461
VILLAINES SOUS LUCE	706	728
<b>TOTAL</b>	<b>24 113</b>	<b>24 840</b>



## Installation de la gouvernance : 1<sup>er</sup> Trimestre 2017

- ✓ Le Conseil Communautaire
- ✓ Le Bureau Communautaire
- ✓ Les Commissions Thématiques

**Le Conseil Communautaire** compte 46 élus (dont 1 élu démissionnaire non remplacé)

Organe délibérant de la Communauté de Communes,

5 — il règle par ses délibérations les affaires de la CCLLB. 5

## Le Bureau Communautaire : 29 membres

- Examine les affaires courantes
- Participe à la définition des actions et orientations communautaires
- Débat des avis et des propositions des commissions thématiques
- Prépare les décisions du Conseil
- A reçu délégation du conseil pour assurer le fonctionnement quotidien de la CCLLB et prendre des délibérations

## BUREAU COMMUNAUTAIRE

Président	Béatrice PAVY MORANÇAIS	MAIRE DE MONTVAL SUR LOIR
1er Vice-président	Régis VALLIENNE	MAIRE DE PRUILLE L EGUILLE
2ème Vice-président	Galiène COHU	MAIRE DE RUILLE SUR LOIR
3ème Vice-président	Gilles GANGLOFF	MAIRE DE VOUVRAY SUR LOIR
4ème Vice-président	Francis BOUSSION	MAIRE DE COURDEMANCHE
5ème Vice-président	Denis TURIN	MAIRE DE CHAHAIGNES
6ème Vice-président	Michelle BOUSSARD	MAIRE DE ST PIERRE DE CHEVILLE
7ème Vice-président	Noël LEROUX	MAIRE DE ST PIERRE DU LOROUE
8ème Vice-président	Annick PETIT	3ème ADJOINTE LA CHARTRE SUR LE LOIR
9ème Vice-président	Claude CHARBONNEAU	MAIRE DE MONTABON
10ème Vice-président	Laurent COLAS	MAIRE DE MONTREUIL LE HENRI
11ème Vice-président	Michel HARDY	MAIRE DE LHOMME
12ème Vice-président	Bruno BOULAY	MAIRE DE THOIRE SUR DINAN
13ème Vice-président	Jean-Michel CHIQUET	1er ADJOINT LUCEAU
15ème Membre	Jacky VIRLOUVET	MAIRE DE BEAUMONT PIED DE BŒUF
16ème Membre	Dominique DUCHENE	MAIRE DE BEAUMONT SUR DEME
17ème Membre	Céline AURIAU	MAIRE DE ST GEORGES DE LA COUEE
18ème Membre	Jacques LAUZE	MAIRE DE DISSAY SOUS COURCILLON
19ème Membre	Monique GAULTIER	MAIRE DE FLEE
20ème Membre	Michel MORICEAU	MAIRE DE JUPILLES
21ème Membre	Alain MORANÇAIS	MAIRE DE LAVERNAT
22ème Membre	Pascal DUPUIS	MAIRE DU GRAND LUCE
23ème Membre	Diego BORDIER	MAIRE DE LA CHAPELLE GAUGAIN
24ème Membre	Michel GUILLONNEAU	MAIRE DE LAVENAY
25ème Membre	André MONNIN	CONSEILLER MUNICIPAL
26ème Membre	Jean-Pierre CHEREAU	MAIRE DE MARÇON
27ème Membre	Nicole COURÇON	MAIRE DE NOGENT SUR LOIR
28ème Membre	Dominique LENOIR	MAIRE DE ST VINCENT DU LOROUE
29ème Membre	Daniel LEGEAY	MAIRE DE VILLAINES SOUS LUCE

## Les commissions thématiques : 14 commissions permanentes

Créées à l'initiative de la Présidente

Ouvertes aux conseillers municipaux

Le nombre, la dénomination et le nombre de conseillers communautaires par commission ont été déterminés en conseil communautaire.

- ✓ **Finances/Administration Générale**
- ✓ **Ressources Humaines**
- ✓ **Aménagement de l'espace**
- ✓ **Culture**
- ✓ **Politique du Logement**
- ✓ **Développement économique**
- ✓ **Actions sociales - Santé**
- ✓ **Services et communication**
- ✓ **Tourisme**
- ✓ **Travaux – Ingénierie – Maintenance bâtiments**
- ✓ **Environnement**
- ✓ **Voirie**
- ✓ **Cadre de vie**
- ✓ **Sport**



## Délégations de la Présidente aux Vice-Présidents :

VP dans l'ordre	1	2	3	4	5
<b>Béatrice Pavy-Morançais</b>	<b>Régis Vallienne</b>	<b>Galiene Cohu</b>	<b>Gilles Gangloff</b>	<b>Francis Boussion</b>	<b>Denis Turin</b>
Administration 	Ressources humaines 	Aménagement de 	Culture 	Politique 	Développement 
Finances, administration (Commission thématique du ressort exclusif Présidente, sauf en cas d'empêchement : 1er VP/2ème VP dans l'ordre)	Instances paritaires (CT, CHSCT), DUERP	Aménagement numérique, SIG/Etudes, ADS, Plan Local de l'Urbanisme	Ecoles de musique, Apprentissage musique en milieu scolaire, Carnuta, Centre arts contemporains	Plan local de l'Habitat, OPAH, Résidence autonomie les Aubépinés	Actions de développement économique, Zones d'activités communautaires, Immobilier d'entreprises, Soutien au développement économique

## Délégations de la Présidente aux Vice-Présidents :

6	7	8	9	10	11	12	13
<b>Michelle Boussard</b>	<b>Noël Leroux</b>	<b>Annick Petit</b>	<b>Claude Charbonneau</b>	<b>Laurent Colas</b>	<b>Michel Hardy</b>	<b>Bruno Boulay</b>	<b>Jean Michel Chiquet</b>
<b>Actions sociales/Santé</b>	<b>Services &amp; communication</b>	<b>Tourisme</b>	<b>Travaux - Ingénierie/Maintenance Bâtiments</b>	<b>Environnement</b>	<b>Voirie</b>	<b>Cadre de vie</b>	<b>Sport</b>
							
Centres sociaux intercommunaux, Relations avec les associations caritatives, Maisons de santé pluridisciplinaires, Insertion sociale	Espaces Publics Numériques, Maison des services publics, Communication institutionnelle	Office de tourisme, Création et gestion des sentiers de randonnée, Forêt d'exception	Gestion et entretien des équipements et bâtiments communautaires - Accessibilité	Déchets, Service Public d'Assainissement Non Collectif, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations	Suivi et programmation des travaux de voirie, Elagage	Services d'Incendie et de secours, Gens du voyage, Eau/Mission d'études dans la perspective de la prise de compétence Assainissement collectif	Centre aquatique, Sport, Gymnase/Tennis, Formation des encadrants bénévoles



# Données financières 2018

---

## Résultats de clôture – Budget général (CA 2018)

EXERCICE COMPTABLE 2018	BUDGET PRINCIPAL
	<b>440</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses	2 523 811,73
Recettes	3 736 652,88
<b>Résultat de l'exercice</b>	1 212 841,15
<b>Résultat antérieur reporté</b>	-2 859 553,89
<b>Résultat de clôture avant RAR/solde</b>	-1 646 712,74
RAR Dépenses	472 492,88
RAR Recettes	958 840,00
<b>RAR solde</b>	486 347,12
<b>Besoin de financement</b>	<b>-1 160 365,62</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses	11 043 841,20
Recettes	12 527 531,08
<b>Résultat de l'exercice</b>	1 483 689,88
<b>Résultat antérieur reporté</b>	844 378,08
<b>RESULTAT A AFFECTER</b>	<b>2 328 067,96</b>

## Budgets annexes – vue récapitulative

EXERCICE COMPTABLE 2018	ZONE DE MONT SUR LOIR	ZONE DE CHARENCE	RÉSIDENCE LES AUBÉPINES	CENTRE ARTISANAL
	<b>441</b>	<b>442</b>	<b>443</b>	<b>444</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	8 720,30	1 486,50	78 106,10	328 374,61
Recettes	18 719,99	0,00	18 856,44	331 746,35
<b>Résultat de l'exercice</b>	9 999,69	-1 486,50	-59 249,66	3 371,74
<b>Résultat antérieur reporté</b>	-14 758,17	-223 786,00	135 047,17	103 930,54
<b>Résultat de clôture avant RAR/solde</b>	-4 758,48	-225 272,50	75 797,51	107 302,28
RAR Dépenses			32 427,06	6 096,00
RAR Recettes			0,00	0,00
<b>RAR solde</b>			-32 427,06	-6 096,00
<b>Excédent</b>			<b>43 370,45</b>	<b>101 206,28</b>
<b>Besoin de financement</b>	<b>-4 758,48</b>	<b>-225 272,50</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	40 935,33	604,00	724 513,15	104 240,61
Recettes	14 628,20	1,31	749 724,80	39 515,35
<b>Résultat de l'exercice</b>	-26 307,13	-602,69	25 211,65	-64 725,26
<b>Résultat antérieur reporté</b>	-1 850,00	-2 492,29	185 128,19	-38 054,34
<b>Excédent (à affecter / reporter)</b>			<b>210 339,84</b>	
<b>Déficit</b>	<b>-28 157,13</b>	<b>-3 094,98</b>		<b>-102 779,60</b>

## Budgets annexes – vue récapitulative

EXERCICE COMPTABLE 2018	ZAE DU VAL DE LOIR	LOTISSEMENT DU VAL DE LOIR	LOTISSEMENT DE L'AURIERE
	<b>445</b>	<b>446</b>	<b>447</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses	26 317,62	0,00	0,00
Recettes	35 429,87	28 358,42	0,00
Résultat de l'exercice	9 112,25	28 358,42	0,00
Résultat antérieur reporté	240 747,93	-28 358,42	0,00
Résultat de clôture avant RAR/solde	249 860,18	0,00	0,00
RAR Dépenses	26 876,00		
RAR Recettes	0,00		
RAR solde	-26 876,00		
<b>Excédent</b>	<b>222 984,18</b>		
<b>Besoin de financement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses	43 017,56	0,00	5 444,05
Recettes	25 049,45	0,00	0,11
Résultat de l'exercice	-17 968,11	0,00	-5 443,94
Résultat antérieur reporté	-5 294,58	46 429,81	-95 544,48
<b>Excédent (à affecter / reporter)</b>		<b>46 429,81</b>	
<b>Déficit</b>	<b>-23 262,69</b>		<b>-100 988,42</b>

## Budgets annexes – vue récapitulative

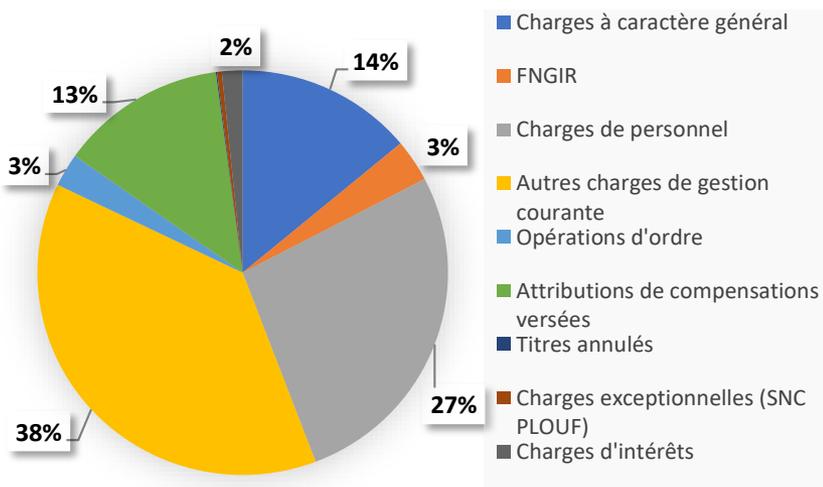
EXERCICE COMPTABLE 2018	SERVICE D'EAU			TOTAL SPANC
	448 - CCLLB	421 - MONTVAL-SUR-LOIR	255 - SYNDICAT DES EAUX DE BERCE	449
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	116 695,89	82 506,75	48 284,76	3 877,37
Recettes	214 483,87	365 469,38	87 579,67	412,00
<b>Résultat de l'exercice</b>	97 787,98	282 962,63	39 294,91	-3 465,37
<b>Résultat antérieur reporté</b>	256 200,59	-83 041,17	277 950,71	13 147,53
<b>Résultat de clôture avant RAR/solde</b>	353 988,57	199 921,46	317 245,62	9 682,16
RAR Dépenses	16 434,36	287 878,50		
RAR Recettes	0,00	0,00		
<b>RAR solde</b>	-16 434,36	-287 878,50		
<b>Excédent</b>	<b>337 554,21</b>		<b>317 245,62</b>	<b>9 682,16</b>
<b>Besoin de financement</b>		<b>-87 957,04</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	911 563,06	512 795,14	352 404,63	36 424,45
Recettes	950 942,28	566 694,15	342 760,52	35 021,00
<b>Résultat de l'exercice</b>	39 379,22	53 899,01	-9 644,11	-1 403,45
<b>Résultat antérieur reporté</b>	16 521,03	474 677,78	-123 766,77	1 750,74
<b>Excédent (à affecter / reporter)</b>	<b>55 900,25</b>	<b>528 576,79</b>		<b>347,29</b>
<b>Déficit</b>			<b>-133 410,88</b>	

**Excédent de fonctionnement : 1 483 689,88 €**

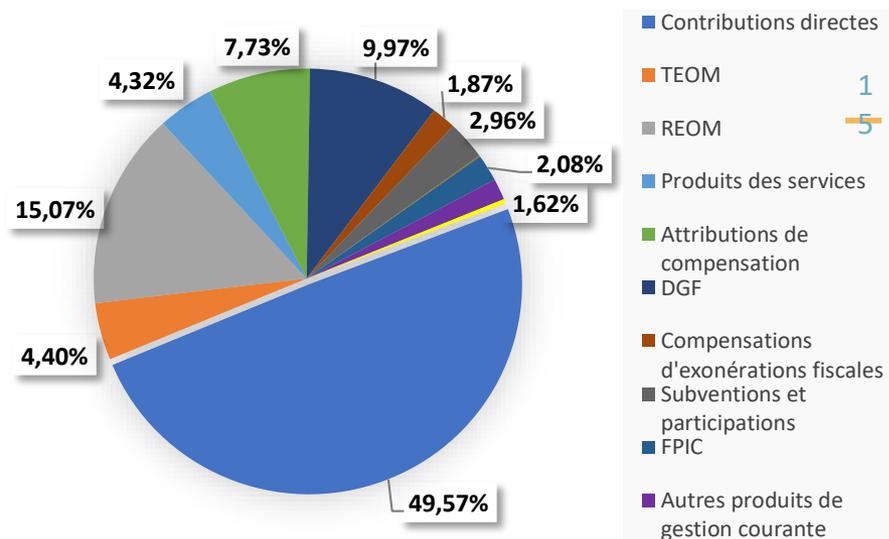
**Résultat antérieur reporté : 844 378,08 €**

**Résultat à affecter : 2 328 067,96 €**

**Dépenses de fonctionnement : 11 043 841,20 €**



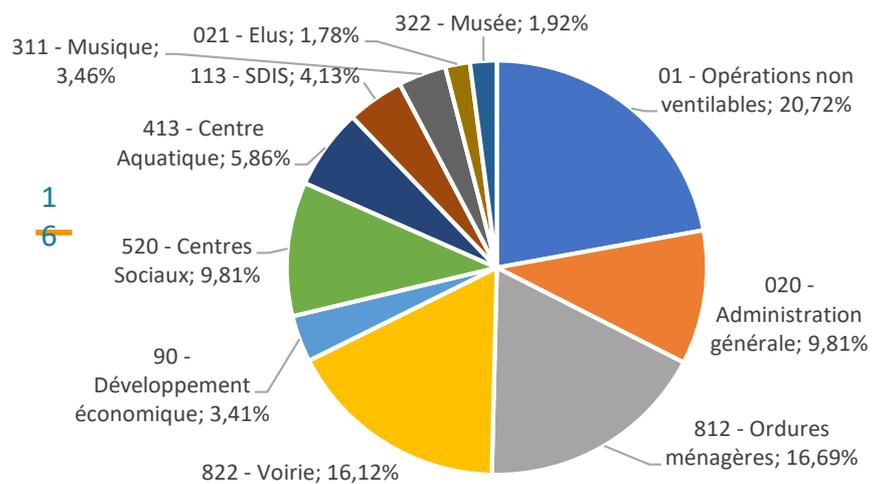
**Recettes de fonctionnement : 12 527 531,08 €**



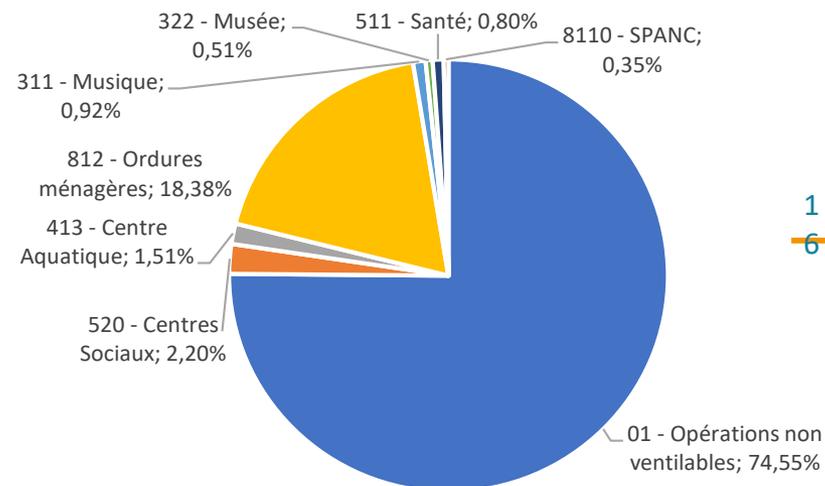
# Données financières

## Budget principal - Dépenses et recettes par fonction

### CA 2018 – Dépenses par fonction



### CA 2018 – Recettes par fonction

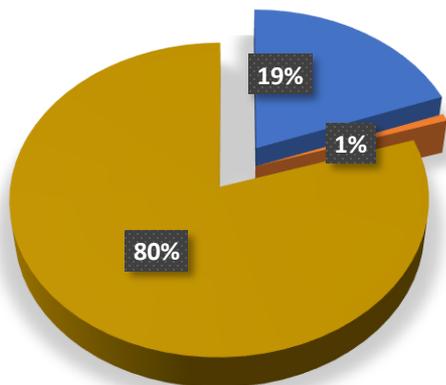


# Données financières

## Budget principal - Vue d'ensemble de l'investissement

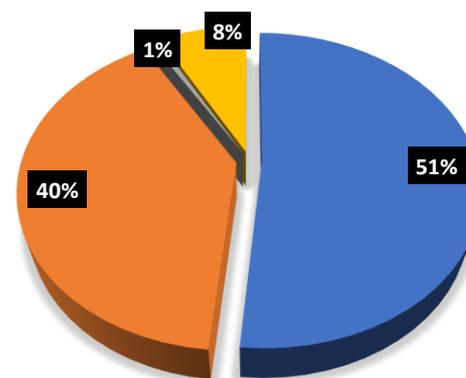
**Excédent d'investissement : 1 212 841,15 €**  
**Résultat antérieur reporté : - 2 859 553,89 €**  
**Résultat de clôture : - 1 646 712,74 €**

**Dépenses d'investissement : 2 523 811,73€**



- Remboursement du capital des emprunts
- Amortissements
- Dépenses d'équipements (hors RAR)

**Recettes d'investissement : 3 736 652,88 €**



- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement
- Immobilisations en cours
- Opérations d'ordre entre sections

La communauté de communes perçoit une fiscalité additionnelle sur les ménages ainsi que la fiscalité professionnelle.

Recettes 2018 :

Taxes	Bases prévisionnelles	Taux votés	Recettes prévisionnelles
1 8 Cotisation foncière des entreprises	5 371 000	24,68 %	1 325 799 €
8 Taxe d'habitation	22 751 000	10,81 %	2 459 383 €
Taxe foncière sur propriétés bâties	20 463 000	4,00 %	818 520 €
Taxe foncière sur propriétés non bâties	2 555 000	8,25 %	211 810 €
<b>TOTAL</b>			<b>4 815 512 €</b>

Auxquelles s'ajoute la taxe additionnelle à la taxe foncière des propriétés non bâties, estimée à 37 572 €.

La recette réelle perçue en 2018 au titre de cette fiscalité s'est élevée à **4 842 986 €**.

# Données financières

## Endettement

L'encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier 2019 s'élève à **5 411 727,61 €** soit un ratio par habitant de 217,21 € par habitant.

La dette se répartit comme suit :

Désignation	Date de conclusion	Montant initial	Durée	Taux	Périodicité	Capital restant dû
Construction Centre Social Loir et Bercé	01/01/2003	99 000,00 €	20 ans	2,06	trimestrielle	26 352,28€
Emprunt partagé Mont sur Loir	25/03/2004	90 387,00 €	15 ans	2,61	trimestrielle	- €
Construction Maison Médicale Courdemanche	30/11/2009	260 000,00 €	20 ans	4,28	trimestrielle	169 257,13 €
Centre artisanal - Refinancement des 3 contrats	25/01/2003	241 342,97 €	20 ans	4,88	annuelle	79 717,92 €
Emprunt CDC 2012	01/02/2013	1 000 000,00 €	15 ans	5,07	annuelle	676 985,19 €
Local Croix Rouge	12/07/2005	150 000,00 €	15 ans	3,15	trimestrielle	20 000 €
Aire d'accueil Gens du Voyage	30/12/2009	240 000,00 €	15 ans	3,79	annuelle	112 000 €
L'aurière	06/11/2013	400 000,00 €	15 ans	3,48	trimestrielle	266 666,60 €
Fibre optique	25/11/2016	1 600 000,00 €	17 ans	1,09	trimestrielle	1 448 626,47 €
Construction Multi-Accueil RAM du Grand Lucé	13/02/2012	50 000,00 €	10 ans	2,00	annuelle	21 195,08 €
Achat de terrains - Maison des Services	11/02/2014	275 250,00 €	15 ans	3,45	trimestrielle	202 716,33 €
Construction Trésorerie	22/12/2005	160 000,00 €	15 ans	3,53	annuelle	25 627,74 €
Rahart	01/07/2009	90 000,00 €	10 ans	2,46	annuelle	- €
Consolidation ligne trésorerie	25/09/2009	2 000 000,00 €	25 ans	0,36	trimestrielle	1 240 000,00 €
Emprunt Caisse d'épargne 2012	24/07/2012	1 000 000,00 €	15 ans	5,65	annuelle	507 582,87 €
Zone de Charence / Maison de Santé de Montval	01/04/2014	900 000,00 €	15 ans	1,56	trimestrielle	615 000 €
<b>Total</b>						<b>5 411 727,61€</b>

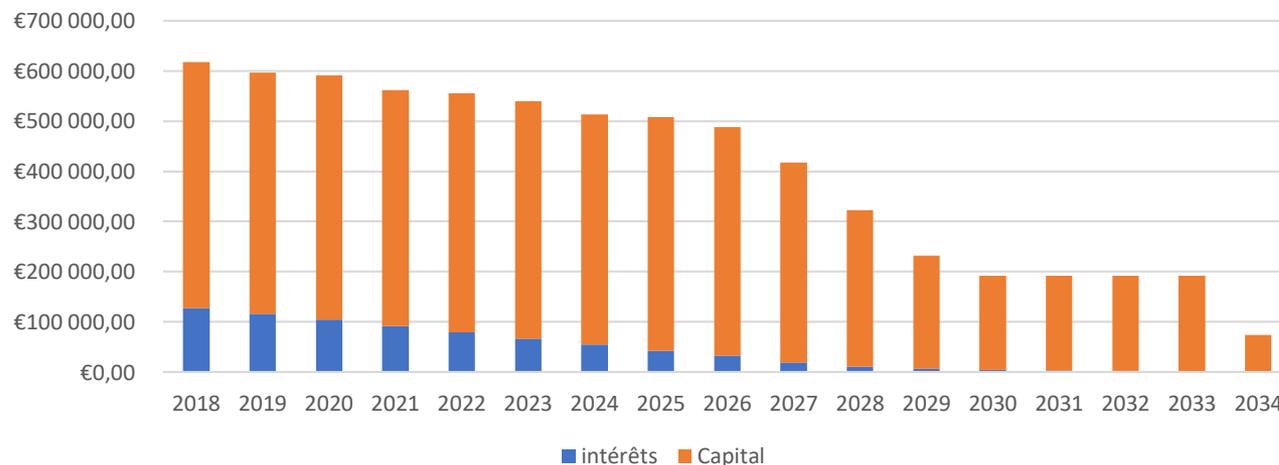
## 4-2 Dette

L'annuité 2018 (hors ICNE) s'est décomposée comme suit :

Annuité 2018	Capital	Intérêts
611 746,72 €	484 626,19 €	127 120,53 €

L'intégralité de la charge d'emprunt sera remboursée au 31/12/2034

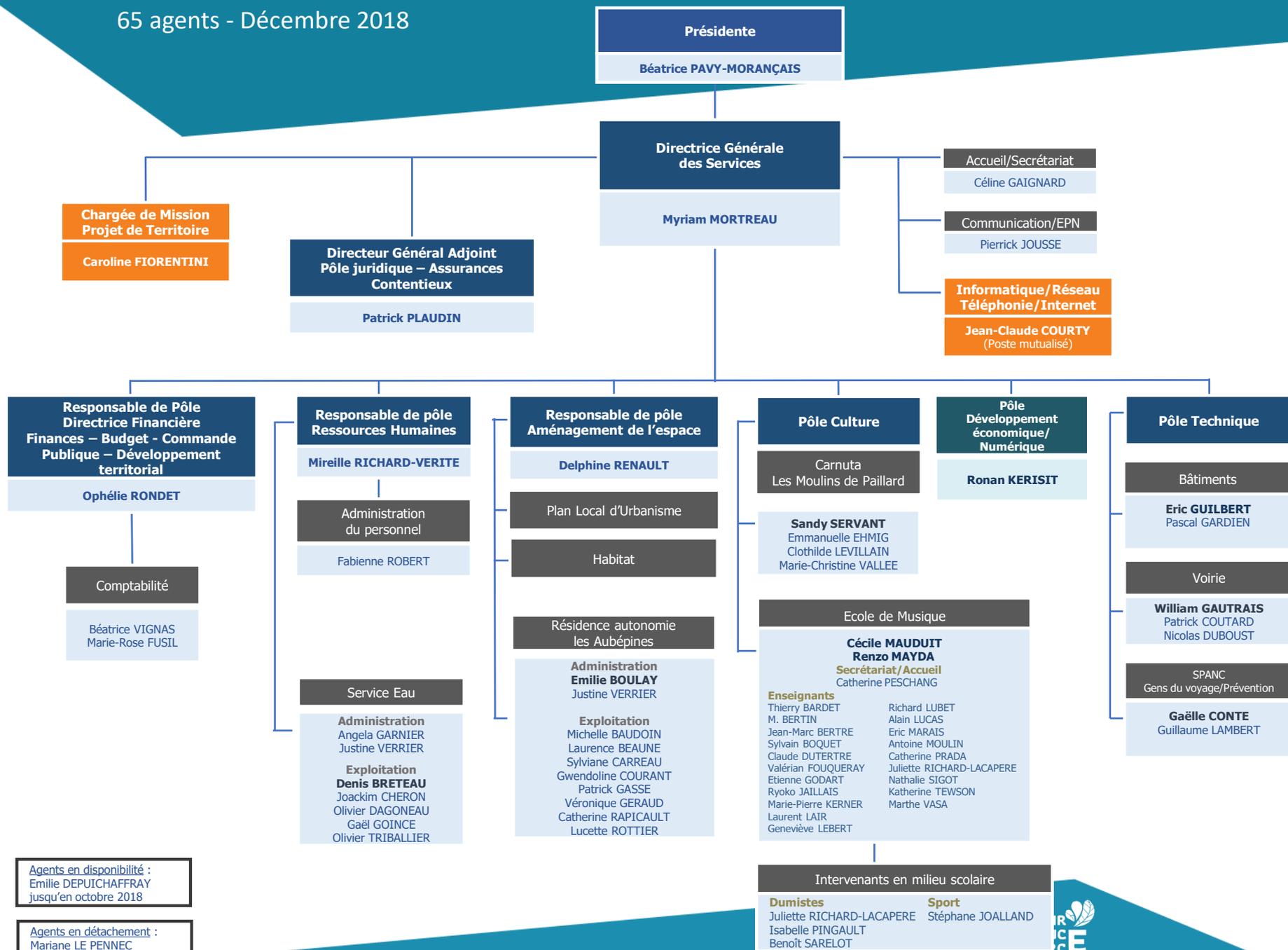
Courbe des emprunts 2018 - 2034





# Personnel Communautaire

---

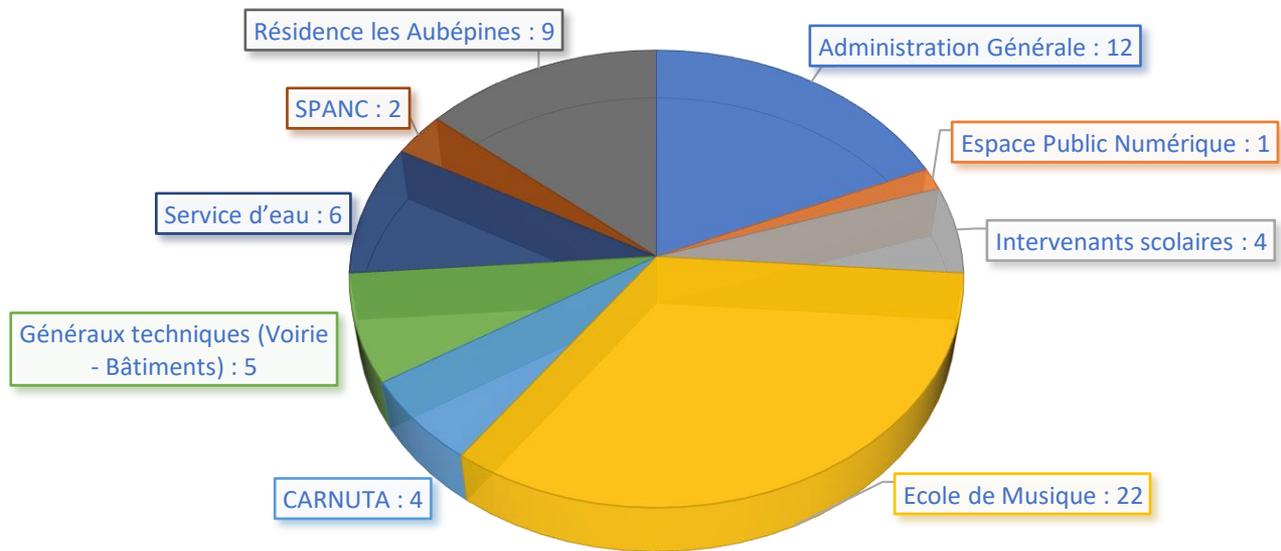


Agents en disponibilité :  
Emilie DEPUICHAFFRAY  
jusqu'en octobre 2018

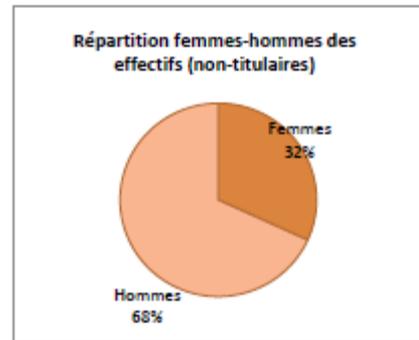
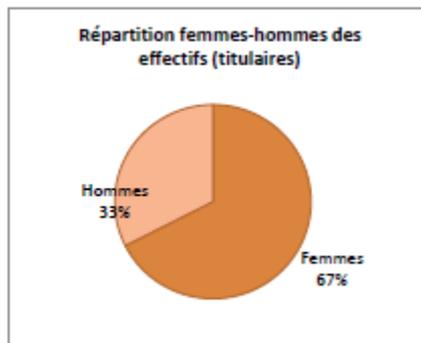
Agents en détachement :  
Mariane LE PENNEC  
jusqu'au 31/08/2018



## RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SERVICE



## Répartition des femmes et des hommes au sein de la Communauté de Communes (extrait du rapport égalité Femmes/Hommes):



2  
4

2  
4

### Quelques chiffres ....

- 8 recrutements effectués (1 titulaire par mutation – 7 CDD dont 5 sur des postes permanents)
- Bulletins de paie émis en 2018 : 772 (uniquement au titre du budget principal)
- Arrêts maladie : 14 agents concernés, représentant 385 jours d'arrêt répartis comme suit :
  - ✓ 175 jours au titre de congés de maladie ordinaire
  - ✓ 22 jours au titre de congés de paternité
  - ✓ 115 jours au titre de congés de maternité
- Accident de travail : 1 agent concerné représentant 73 jours d'arrêt



# Communication

---



Conception de la maquette : Hastone  
Impression : ITF – Mulsanne  
Distribution : La Poste  
Création des contenus : Valérie Cascio  
Intégration des contenus :  
Espace Public Numérique

12 100 exemplaires distribués  
En juin et décembre 2018

Coût 2018 de l'opération :  
Juin 2018 : 6 553 €  
Décembre 2018 : 6 517 €



# Déclinaison de la charte graphique en 2018



## Totem - Le Grand Lucé

Recto 90 x 300 cm Verso



## Totem - Château du Loir

Recto 90 x 300 cm Verso



2  
7



2  
7

## Totems - Moulins de Paillard

Recto 90 x 300 cm



## Enseigne drapeau - La Chartre sur le Loir

Recto/verso

100 x 80 cm  
Hauteur de mat : 5 m



## Panneaux plexiglas La Chartre sur le Loir / Château du Loir

70 x 120 cm

Recto  
90 x 130 cm



Panneau directionnel  
60 x 14,5 cm  
Hauteur de mat : 120 cm





# Présentation des activités de la CCLLB à travers l'exercice de ses compétences

---



# 1 - Compétences obligatoires

---



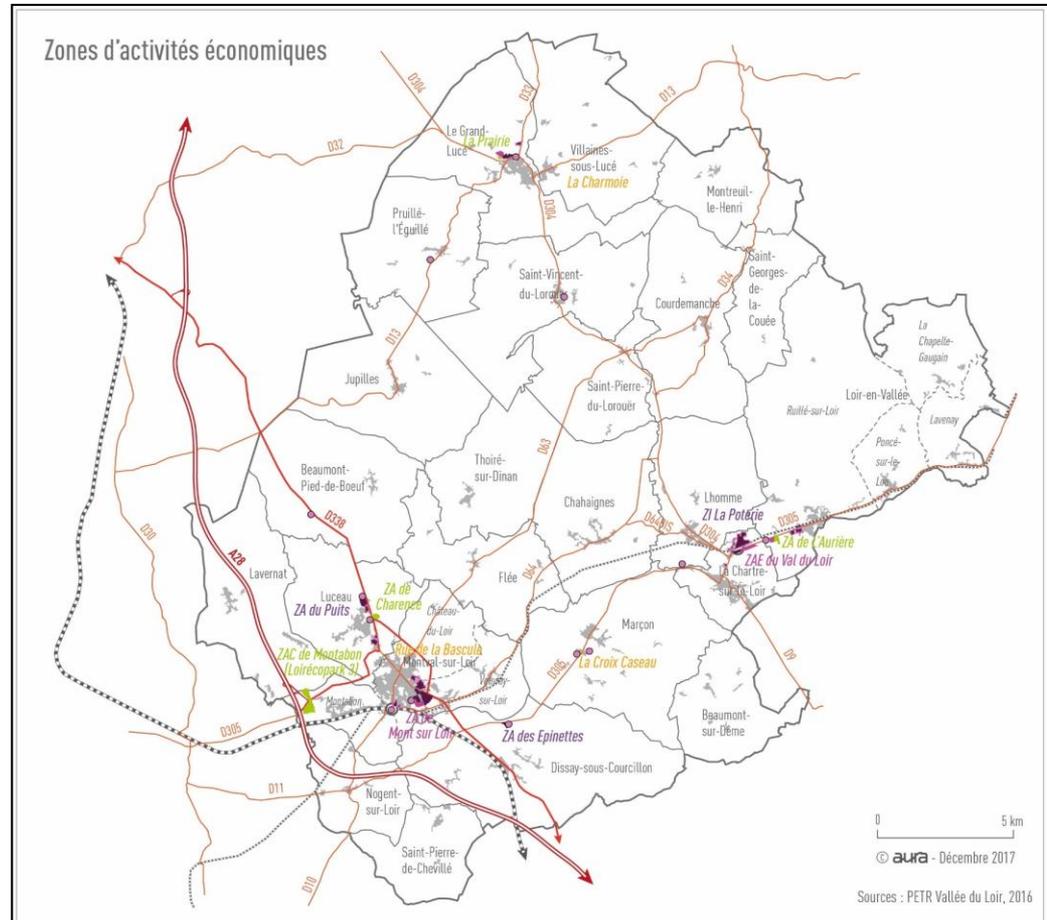
# 1 – 1 Développement économique

---

Un maillage de zones d'activités réparties principalement sur les trois pôles que sont Montval-sur-Loir, La Chartre-sur-le-Loir et le Grand Lucé.

3  
1

- Des disponibilités foncières à :
- > Charence - Luceau
  - > Mont-sur-Loir – Montval sur loir
  - > ZA de l'Aurière – Loir en Vallée
  - > La Prairie – Grand Lucé



3  
1

## Agrandissement et nouvelles installations



Vente des parcelles pour les projets suivants :

- Naveau pour une station de lavage pour un montant de 13 320 € HT / 2 500 m<sup>2</sup>
- Bricomarché pour un montant de 98 095 € HT / 17 516 m<sup>2</sup>

3

2

## Extension et nouvelles installations



➤ Vente des parcelles pour les projets suivants :

- TP Savattier : 8 429 m<sup>2</sup> / 22 500 €
  - B.M.S : 2 813 m<sup>2</sup> / 7 735,75€
  - Auriiau Elagage : 7 329 m<sup>2</sup> / 18 322,50€
- 3  
3

— Délimitation zone de la prairie



3  
4

Une nouvelle convention entre Initiative Sarthe et la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé, permettant de favoriser la création ou la reprise d'entreprise du territoire par l'octroi de prêt d'honneur\*, a été signée en début d'année 2018.

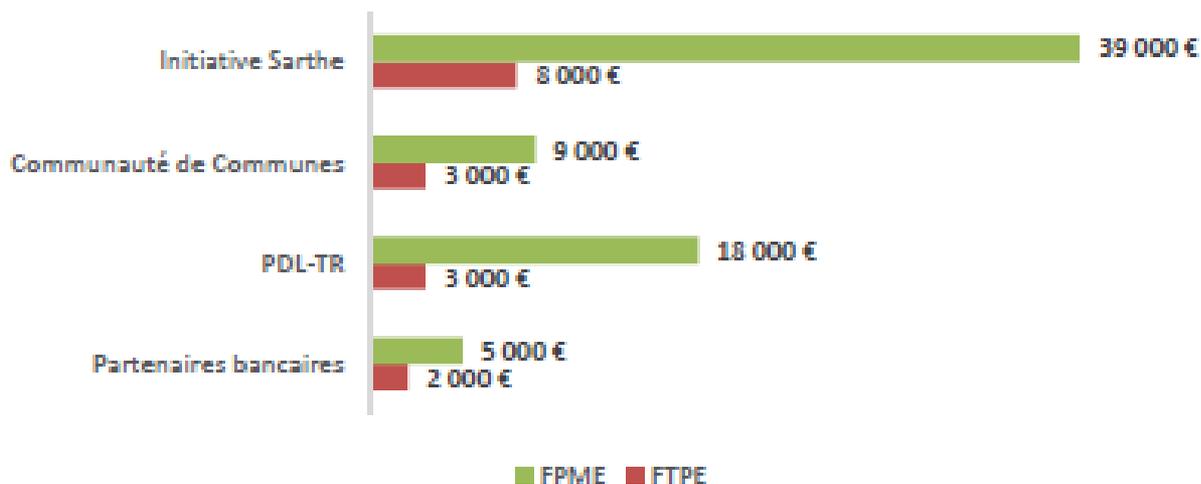
3  
4

Cette convention a donné lieu à une subvention d'un montant de 7 234 € (30 cts/habitant; en se basant sur la population municipale de 2018).

\* prêt sans intérêts ou à taux préférentiel, sans garanties personnelles, que l'attributaire s'engage à rembourser sur l'honneur

**Montant de prêt d'honneur accordé : 87 000 €**

**dont 12 000 € d'abondement de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé**



- **COLAS Charline** : Reprise d'un centre de bien-être à Marçon
- **KRIM Luc, KRIM Béatrice** : Reprise d'un restaurant à Beaumont Pied de Boeuf
- **HONTSCHOOTE Isabelle, HINFRAY Xavier** : Création d'un centre de tourisme équestre à Pruillé-l' Eguillé
- **LEGEAY Xavier** : Création d'un cabinet de maîtrise d'oeuvre à Villaines sous Lucé
- **HELLIER Sabine** : Création d'un magasin d'optique au Grand Lucé
- **CLERMONT Jean-Loup** : Reprise de l'entreprise Planète Claire au Grand Lucé
- **CHENEAU Thierry** : Reprise d'un restaurant d'entreprise à Montval sur Loir
- **SEGAULT Emmanuel** : Reprise d'une boucherie à Chahaignes

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé a initié depuis Juin 2016 une dynamique territoriale afin de favoriser l'émergence d'une filière numérique.

Un collectif est né sous la dénomination **Loirtech** en Décembre 2017, constitué à la fois d'acteurs du monde de l'entreprise mais aussi du milieu culturel. Ce projet est accompagné par Loïc Richer de Neuf Dix Sept.

Loirtech est devenue une marque dont la Communauté de Communes est propriétaire.

 | Écosystème Numérique pour le Sud Sarthe Ouvert et Populaire

Depuis quelques années et face à un déficit de profils qualifiés, trois entreprises numériques PMB Services / Microtec / AP&SI éprouvent des difficultés pour recruter et se développer. L'idée de créer une formation Développeur logiciel est ainsi née, face à ce constat.

Avec le soutien du collectif Loirtech, ce projet structurant pour notre territoire, à savoir la formation de Développeurs/Codeurs informatique a pu voir le jour. De nombreux partenaires ont activement participé à la réussite de cette formation notamment le Lycée Nazarteh, Via Formation ou encore Pôle Emploi.



Cette formation a été labélisée Grande Ecole du Numérique, la seule en milieu rural de la région Pays de la Loire. La communauté de communes, au-delà de son implication sur la partie ingénierie de projet, a mis à disposition la salle de conseil communautaire dans ses locaux à la Chartre sur le Loir de façon gracieuse.

Dans sa stratégie de développement économique/numérique, La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé a imaginé un écosystème dynamique et global avec la création d'un espace à la fois de coworking et de bureaux tertiaires intitulé LoirCoWork.

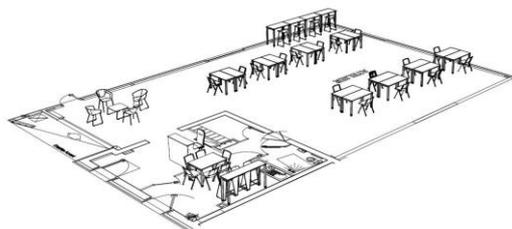
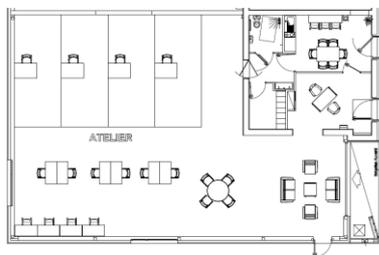
LoirCoWork est hébergé dans un atelier relais communautaire sur la Zone de l'Aurière à Loir-en-Vallée. Des travaux de transformation ont été réalisés pour adapter ce lieu à sa nouvelle utilisation. Un budget approximatif de 40 000 € HT a été nécessaire pour ces travaux.

Ce lieu propice à l'entrepreneuriat est composé d'un plateau coworking (open-space) et de 4 bureaux privatifs pouvant accueillir des entreprises de services. Afin de garantir une animation du lieu, qui par la suite deviendra le lieu « totem » du développement économique, la création d'un poste animateur(rice) est à prévoir.



3  
7

3  
7





# 1 – 2 Aménagement de l'espace

---

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Finalisation de la phase  
Diagnostic du territoire et Etat  
Initial de l'Environnement avec  
l'AURA

3  
9

Restitution le 06 avril 2018



3  
9

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

### 3 marchés d'études signés et engagés en 2018 :

- ✓ Avec le Bureau d'études Cittànova pour la poursuite de l'élaboration du PLUi : phase PADD, phase réglementaire, arrêt du projet, consultations et enquête publique, approbation, concertation  
**Marché signé le 16 avril 2018 pour une durée de 28 mois – montant : 168 850,00 € HT**
- ✓ Avec le bureau d'études Hydroconcept pour la conduite d'un inventaire des zones humides sur l'ensemble du territoire  
**Marché signé le 31 mai 2018 pour une durée de 18 mois – montant : 110 960,00 € HT**
- ✓ Convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture 72 pour la conduite d'un diagnostic agricole  
**Convention signée le 20 avril 2018 pour une durée de 12 mois – montant : 38 871,00 € HT**

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) Etude Cittanova

- Lancement de la phase PADD par un parcours sur le territoire
- Synthèse du diagnostic, partage et hiérarchisation des enjeux
- Choix d'un scénario spatial et quantitatif
- Travail sur les enveloppes urbaines lors de permanences avec chaque commune
- Finalisation du PADD et débat en Communauté de Communes et dans les communes fin 2018

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) Concertation

- Mise en place de registres d'observations dans les communes
- Création d'une page internet sur le site de la CC
- Articles dans le magazine intercommunal et dans la presse locale
- 4 ateliers thématiques tout public pour construire le PADD
- un concours photo autour de 4 thématiques

4  
2



« Passerelle en pierre franchissant le Dinan »  
Cécile Rousseau

4  
2

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) Diagnostic agricole

- Lancement le 20/04/2018
- Réunions de collecte des données par secteurs géographiques en septembre-octobre 2018
- 4  
3 • Réunion spécifique avec les viticulteurs en novembre 2018
- Envoi d'un questionnaire à tous les agriculteurs
- Traitement des données

### Objectifs de l'étude

- ✓ Disposer de données exhaustives sur l'activité agricole et son évolution
- ✓ Analyser les données recueillies
- ✓ Mettre en évidence les enjeux spatiaux de l'agriculture

**Enjeu : limiter la consommation d'espaces agricoles / accompagner l'évolution de l'activité agricole et des exploitations**



## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) Inventaire des zones humides

- Lancement le 12/07/2018
- Collecte des données existantes et préparation des campagnes de terrain
- 4 4 • 3 campagnes prévues sur 3 secteurs géographiques
- Une première phase de relevés de terrain sur l'ex CC Loir et Bercé en octobre et novembre 2018

**Enjeu : éviter d'impacter les zones humides dans les futurs projets d'aménagement et d'extension urbaine**



### Objectifs de l'étude

- ✓ Disposer d'un atlas précis des ZH par commune
- ✓ Hiérarchiser les ZH selon leurs fonctions hydrauliques, épuratrices et biologiques
- ✓ Préconiser des modes de gestion selon l'état des milieux



## Autorisations du droit des sols (ADS)

Service mutualisé rattaché au service « Urbanisme et aménagement du territoire » de la Communauté de Communes du Pays Fléchois.

NOMBRE DE DOSSIERS DEPOSES EN 2018

	PC	DP	PA	PD	CUb	TOTAL
BEAUMONT-PIED-DE-BCEUF	2	3	0	0	2	7
CHAHAINES	2	10	0	1	3	16
LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR	7	23	0	0	3	33
MONTVAL-SUR-LOIR	23	48	0	3	8	82
COURDEMANCHE	4	8	0	3	3	18
DISSAY-SOUS-COURCILLON	12	11	0	1	2	26
FLEE	3	9	0	0	0	12
JUPILLES	12	7	0	0	2	21
LAVERNAT	4	6	0	0	0	10
LHOMME	7	15	0	0	2	24
LUCEAU	12	7	0	0	1	20
MARCON	12	16	0	1	4	33
NOGENT-SUR-LOIR	4	6	0	0	0	10
PRUILLE-L'EGUILLE	4	5	0	0	3	12
LOIR-EN-VALLEE	15	22	0	0	8	45
SAINT-PIERRE-DU-LOROUE	4	8	0	1	0	13
SAINT-VINCENT-DU-LOROUE	5	3	0	0	0	8
THOIRE-SUR-DINAN	5	12	0	0	1	18
<b>CC LOIR LUCE BERCE</b>	<b>137</b>	<b>219</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>42</b>	<b>408</b>



### Instruction ADS

- Bénéficiaire du service ADS mutualisé
- Poursuite de l'instruction par la DDT
- Instruction autonome

137 PC déposés en 2018  
contre 114 en 2017



# 1 – 3 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

---

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté de Communes exerce la compétence de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dite GEMAPI.

4 8 La prise de cette nouvelle compétence a fait l'objet d'une évaluation par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, dans le cadre du calcul des attributions de compensations 2018.

A partir des éléments communiqués par les communes concernées, le coût de cette compétence a été évalué à 57 878,59 €.

En €	Coût net des dépenses non liées à l'équipement
BEAUMONT PIED DE BŒUF	4 656,82
BEAUMONT SUR DEME	2 433,63
CHAHAINES	3 753,31
COURDEMANCHE	0,00
DISSAY-SOUS-COURCILLON	2 306,46
FLEE	3 702,62
JUPILLES	0
LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR	2160,28
LAVERNAT	0,00
LE GRAND-LUCE	0,00
LHOMME	1183,18
LOIR EN VALLEE	13 171,16
LUCEAU	0,00
MARCON	9 820,15
MONTREUIL-LE-HENRI	0,00
MONTVAL-SUR-LOIR	10 263,59
NOGENT-SUR-LOIR	1161,27
PRUILLE-L'EGUILLE	0
SAINT-GEORGES-DE-LA-COUEE	0
SAINT-PIERRE-DE-CHEVILLE	0
SAINT-PIERRE-DU-LOROUER	21,28
SAINT-VINCENT-DU-LOROUER	2 433,63
THOIRE-SUR-DINAN	811,21
VILLAINES-SOUS-LUCE	0
<b>TOTAL</b>	<b>57 878,59</b>

L'exercice de cette compétence par la Communauté de Communes se traduit aujourd'hui comme suit :

- Prise en charge des contributions qui étaient versées par les communes concernées auprès du Syndicat Intercommunal du Loir et des charges liées au fauchage et à l'entretien des berges, dans le cadre des mises à disposition du personnel
- Conventionnement avec la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles – Pays de Racan pour la mise en œuvre du contrat de restauration de l'Escotais, du Long, de la Dême et de leurs affluents sur les Communes de Dissay-sous-Courcillon et de Marçon
- Réalisation, dans le cadre d'un groupement de commandes avec les Communautés de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, du Pays de l'Huisne Sarthoise et Le Gesnois Bilurien, d'études préalables / diagnostic des milieux aquatiques sur les bassins versants de la Braye en Sarthe, de la Veuve, de l'Yre et du Dinan et recrutement d'un animateur GEMAPI



# 1 – 4 Collecte et traitement des déchets

---

Cette compétence est confiée sur le territoire à 3 syndicats de collecte et de traitement :

## Secteur de l'ex- Communauté de Communes Loir et Bercé :

- Compétence confiée au Syndicat Mixte du Val de Loir  
Dépenses : 1 211 673,66 €  
Recettes : 1 375 690,92 €  
(redevance d'enlèvement des ordures ménagères – REOM)



Syndicat Mixte du Val de Loir  
pour collectes et traitement  
des déchets

## 5 Secteur de l'ex-Communauté de Communes du Val du Loir :

- Compétence confiée au SICTOM de Montoire sur le Loir  
Dépenses : 537 300 €  
Recettes : 549 663 €  
(taxe d'enlèvement des ordures ménagères – TEOM)



**SICTOM**

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR  
LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR

5



## Secteur de l'ex-Communauté de Communes de Lucé :

- Compétence confiée au SMIRGEOMES  
Dépenses : 479 305,99 €  
Recettes : 509 469,95 €  
(redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative – REOMi)





Syndicat Mixte du Val de Loir  
pour collectes et traitement  
des déchets

- Communauté de communes  
Sud Sarthe
- Communauté de communes  
Loir-Lucé-Bercé



5  
2

Le Syndicat du Val de Loir regroupe 2 communautés de communes, Sud Sarthe et Loir-Lucé-Bercé (ex périmètre CC Loir et Bercé); soit un total de 32 communes pour 35 356 habitants.

5  
2



5  
3

Le SICTOM de Montoire – La Chartre est composé de 57 communes, dont 9 dans la Sarthe et 48 dans le Loir et Cher. Il couvre une population de 26 720 habitants (chiffre 2016)



5  
3





# 1 – 5 Aménagement, création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

---

5  
5

5  
5

La Communauté de Communes dispose de 3 sites d'accueil des gens du voyage, gérés directement jusqu'au 30 avril 2018.

**Aire de Sainte Cécile située sur la commune déléguée de Château du Loir : 16 emplacements**

**Aire des Marais située sur la commune déléguée de Montabon : 5 emplacements**

**Aire des Brégeons sur la commune de la Chartre sur le Loir : 8 emplacements**

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018, la Communauté de Communes a, du fait de son adhésion, délégué au Syndicat Mixte de la Région Mancelle pour le Stationnement des Gens du Voyage, la gestion et l'entretien de ces 3 aires d'accueils. :

Jusqu'au 30/04/2018, les aires ont accueilli :

	Aire de Sainte Cécile	Aire des Marais	Aire des Brégeons
Personnes accueillies	74	25	41
Nuitées	2 730	1 006	1 842



Les frais de fonctionnement de ces 3 structures se sont élevés à 82 075,38 €.

La régie de recettes a enregistré sur 2018 une recette de 14 029,90 €.

Ces recettes ont été complétées d'une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales au titre de l'Allocation de Logement Temporaire qui s'est élevée à 34 069,17 €.

Charges (CA 2018)	82 075,38 €
Produits des usagers	14 029,90 €
Produits CAF au titre de l'ALT	34 069,17 €
Nuitées	5 578
Prix de revient par nuitée	10,55 €
Adhésion au SMGV à partir du 1 <sup>er</sup> mai 2018	23 249,14 €





## 2 - Compétences optionnelles

---



## 2- 1 Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

---

5



5



## Service voirie :

- 3 agents communautaires (un responsable de service, un technicien et un chargé d'études voirie et réseaux à compter de novembre 2018)
- 70 agents communaux mis à disposition
- 915 880 ml de voirie
- Charge totale de travaux transférée en 2018 : 2 775 179,33 €
- Montant des charges retenues au titre des attributions de compensation : 1 846 188,00 €
- Montant des remboursements aux communes pour mise à disposition des services techniques : 1 333 621,56 €



## Travaux réalisés en 2018 :

- Un marché voirie en groupement de commandes avec la commune de Loir en Vallée
  - Lot voirie n°1: 698 039,82 € TTC
  - Lot voirie n°2: 473 659,40€ TTC
  - Lot assainissement voirie n°3: 91 280,58€ TTC
  - Lot assainissement voirie n°4:82 839,60
- Un marché de fauchage/ débroussaillage: 173 287,60€ TTC

6  
1

6  
1

## Gestion du domaine public :

- 20 Permissions de voirie
- 4 Arrêtés d'alignement

## Les actions envisagées sur 2019 :

- Marché voirie réalisé sur le premier semestre
- Recensement des ouvrages d'art et diagnostic de ces ouvrages
- Mise en place d'un SIG voirie
- Mise en place d'un logiciel de suivi avec les communes déléguées pour améliorer le transfert d'informations
- Mise en place d'un règlement de voirie
- Mise en place de convention de mitoyenneté concernant les voies mitoyennes avec des communes hors périmètre communautaire.



## 2- 2 Politique du logement et du cadre de vie

---

6

3

6

3

# Résidence Autonomie Les Aubépines



6

4

6

4

### Propriétaire - Gestionnaire

Les bâtiments sont la propriété de Logi Ouest, bailleur social; la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé est gestionnaire. Le Contrat de location a été renégocié au 01.01.2017. Le montant du loyer est révisé chaque année au 1<sup>er</sup> janvier en fonction des variations de l'indice de révision des loyers du 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année précédente (IRL). En 2018, nous avons versé **185 732,00€** de loyer à Logi Ouest.

### Les agents

La résidence emploie 10 agents soit 7,95 Equivalents Temps Plein (8,25 ETP en 2017).

#### **2 agents administratifs (1,5 ETP soit -0,3 ETP par rapport à 2017):**

- Emilie BOULAY, Responsable de l'établissement (1 ETP)
- Ludivine FOURMI, Assistante administrative et comptable (0,5 ETP) jusqu'au 30.06.2018
- Justine VERRIER, Assistante administrative et comptable (0,5 ETP) depuis le 01.07.2018

6

#### **5 8 agents techniques (6,45 ETP):**

- Lucette ROTTIER, Agent de restauration (1 ETP)
- Gwendoline COURANT, Aide de cuisine (0,59 ETP) jusqu'au 30.06.2018
- Gwendoline COURANT, Agent polyvalent d'entretien (0,57 ETP) depuis le 01.07.2018 (mutation interne)
- Sylviane CARREAU, Agent polyvalent d'entretien et de restauration (0,86 ETP)
- Véronique GERAUD, Agent polyvalent d'entretien et de restauration (0,81 ETP)
- Laurence BEAUNÉ, Agent polyvalent d'entretien et de restauration (0,82 ETP)
- Patricia MARTEAU, Agent polyvalent d'entretien (0,57 ETP) jusqu'au 30.06.2018 (départ en retraite)
- Michelle BAUDOIN, Aide de cuisine (0,59 ETP) depuis le 01.07.2019
- Catherine RAPICAULT, Gardienne de nuit et aide de cuisine (1 ETP)
- Patrick GASSE, Agent polyvalent chargé de l'entretien des bâtiments et des espaces verts (0,8 ETP)

6

5

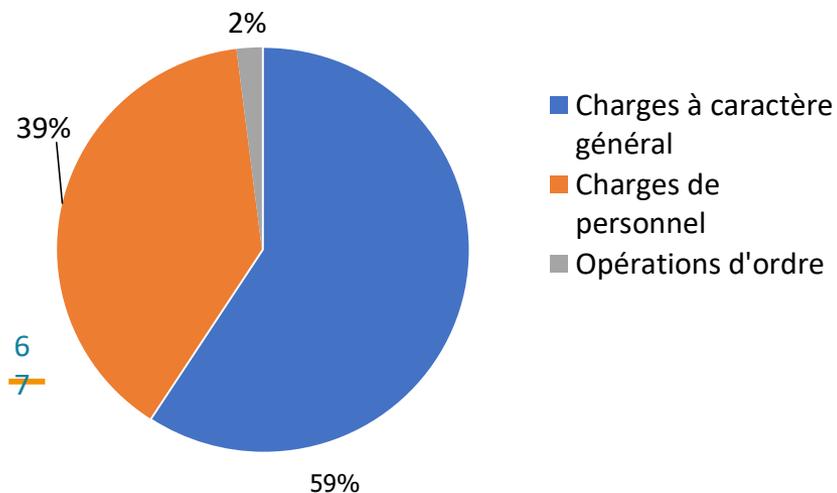
### **Agents contractuels**

3 agents contractuels en CDD à temps non complet pour les remplacements des agents techniques en congés (annuels, maternité et maladie) afin d'assurer la continuité des services au résidents 365 jours/365 (soit un coût de 7 542,79€ pour 432h50).

**Délibération 2017 12 162 du 07 décembre 2017 : Tarifs de la redevance 2018**  
**Délibération 2017 12 163 du 07 décembre 2017 : Tarifs des prestations 2018**

Loyer mensuel	199,76€
Charges locatives mensuelles (résidents)	360,17€
<b>Soit Redevance mensuelle</b>	<b>559,93€</b>
Charges locatives mensuelles du logement de fonction	72,59€
Repas résident (+0,20€ au 01,01,2018)	8,90€
Repas d'hôte (depuis le 01.01.2013)	13,25€
Chambre d'hôte (depuis le 01.01.2013)	25,00€
Lessive (depuis le 01.01.2013)	4,50€
Loyer mensuel Salon de coiffure	21,74€
Loyer annuel bureau Familles Rurales	429,88€
Droit de place (pédicure, vente au déballage...)	10,08€

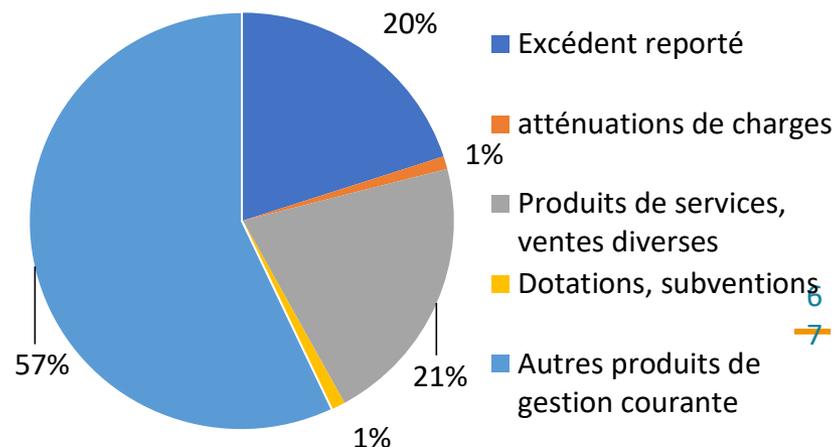
## Dépenses de fonctionnement : 724 513,15€



### Principales dépenses de fonctionnement :

- **Loyer versé à Logi Ouest** : 185 732,00€
- **Denrées alimentaires** : 62 032,36€ soit 2,93€/repas servi (2,98€ en 2017)
- **Fioul** : 57 196,51€ soit 70 079 litres (75 910 litres en 2017)
- **Entretien et réparation des bâtiments** : 23 821,96€
- **Maintenance** (ascenseurs...) : 18 115,04€
- **Electricité** : 22 312,20€
- **Eau et assainissement** : 13 371,58€

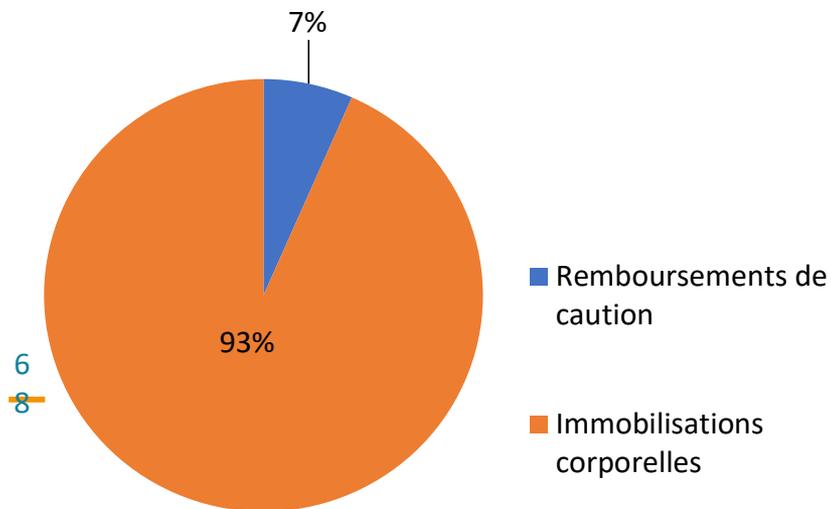
## Recettes de fonctionnement : 934 852,99€



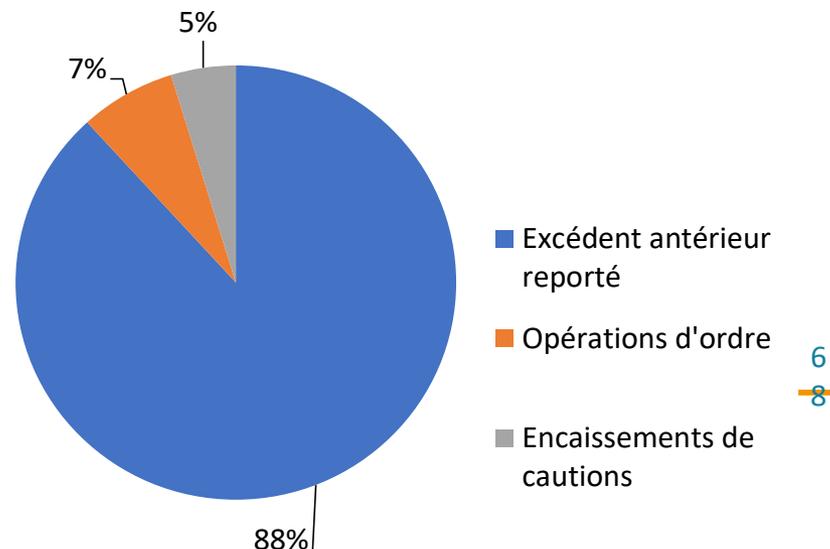
### Principales recettes de fonctionnement :

- **Loyers résidents** : 190 571,04€ soit 954 loyers et un taux de remplissage de 99,38% (99,80% en 2017)
- **Charges** (résidents + logement de fonction) : 344 400,67€
- **Repas** : 189 406,95€
- **Excédent reporté** : 185 128,19€

### Dépenses d'investissement : 78 106,10€



### Recettes d'investissement : 153 903,61€



#### Détails des dépenses d'investissement :

- Remplacement du Système de Sécurité Incendie : 67 038,38€ (RAR: 32 427,06€)
- Remplacement d'une l'armoire froide traversante : 4 174,85€
- Acquisition de 2 lampes portables pour TGBT : 799,80€
- Acquisition de 2 cuisinières électriques : 799,80€
- Remboursement de 13 cautions : 5 134,60€

#### Détails des recettes d'investissement :

- Encaissement de 13 cautions : 7 279,00€
- Amortissements : 11 577,35€
- Excédent antérieur reporté : 135 047,17€

## Occupation des logements

La Résidence dispose de 80 logements. La moyenne d'occupation au titre de l'année 2018 s'est élevée à 99,38% (contre 99,80% en 2017).

954 redevances ont été encaissées pour un montant de **534 173,22€** :

- Loyers: 190 571,04€
- Charges: 343 602,18€

12 entrées ont été enregistrées en 2018, pour 11 sorties (4 suite à un départ en EPHAD et 7 pour décès)

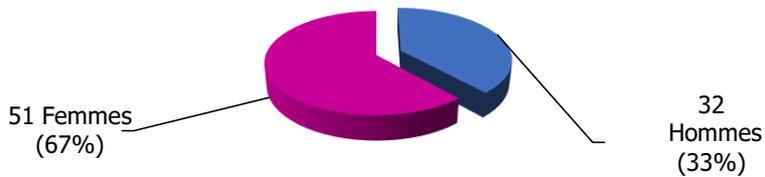
## Prestations complémentaires

Prestations	En 2018	En 2017
Repas résident	20 908 / 186 081,20€ <b>+1 364 repas</b>	19 544 / 170 082,80€ <b>+3 186 repas</b>
Repas d'hôte	251 / 3 325,75€ <b>+161 repas</b>	90 / 1 192,50€ <b>- 53 repas</b>
Nombre de repas moyen / jour	58 repas <b>+ 4 repas</b>	54 repas <b>+ 9 repas</b>
Chambre d'hôte	7 / 175,00€ <b>+ 2 nuitées</b>	5 / 125,00€ <b>+ 5 nuitées</b>
Lessive	220 / 990,00€ <b>- 30</b>	250 / 1 125,00€ <b>+ 79</b>
Droit de place	13 / 131,04€ <b>+ 3 ventes au déballage</b>	10 / 100,00€ <b>+ 2 ventes au déballage</b>

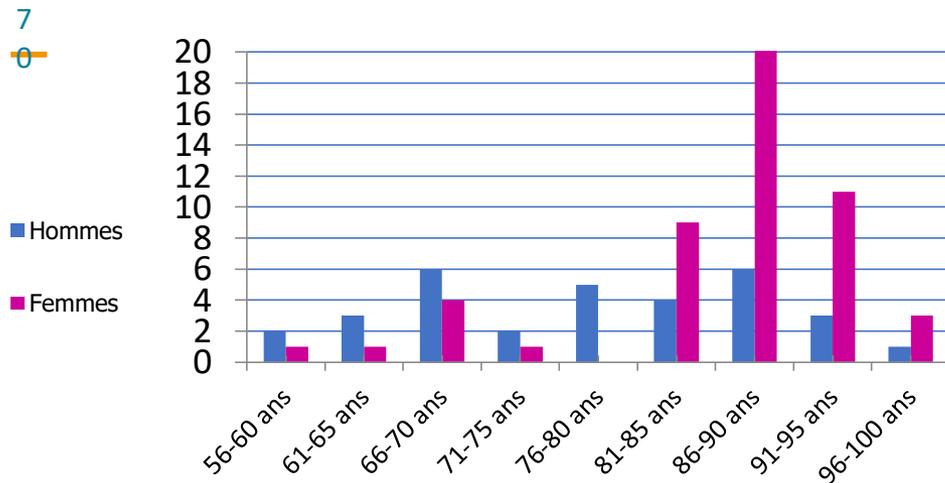
# Résidence Autonomie Les Aubépines

## Typologie des résidents au 31.12.2018

### Répartition Hommes / Femmes



### Répartition par âge



### Age moyen



77,66 ans  
- 0,40 ans



85,76 ans  
+ 1,25 ans

82,64 ans  
+ 0,66 ans

### Âge moyen à l'entrée

	Âge moyen	Plus jeune	Plus âgé
2018	83,18 ans	70 ans	94 ans
2017	85,33 ans	64 ans	91 ans
2016	81,67 ans	55 ans	94 ans

### Âge moyen à la sortie

	Âge moyen	Plus jeune	Plus âgé
2018	86,55 ans	77 ans	96 ans
2017	94,45 ans	72 ans	93 ans
2016	90,82 ans	75 ans	95 ans

# Résidence Autonomie Les Aubépines

## Typologie des résidents au 31.12.2018

### Composition du foyer



Hommes seuls : 28

=



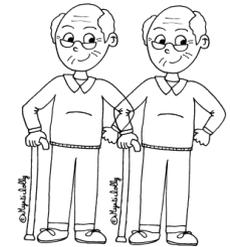
Femmes seules : 49

+ 1



Couples : 2

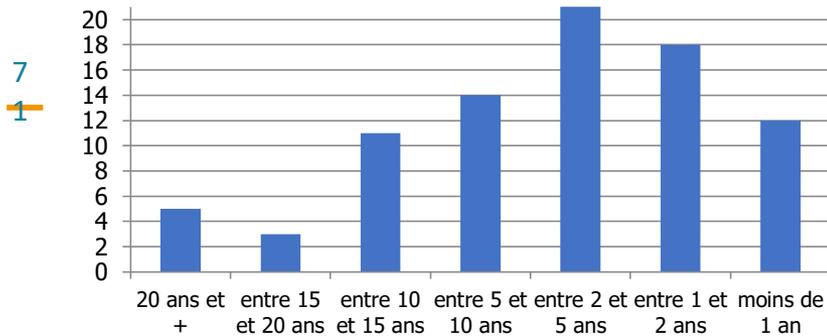
-1



Fratrie : 1

=

### Durée du séjour



### Durée moyenne du séjour des résidents présents au 31.12

2018	2017	2016
5 ans et 9 mois	6 ans et 1 mois	5 ans et 11 mois

- 1 résidente (81 ans) est présente depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1990 soit **28 ans et 1 mois**
- 1 résident (78 ans) est présent depuis le 1<sup>er</sup> février 1991 soit **27 ans et 11 mois**
- 1 résident (78 ans) est présent depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1994 soit **24 ans et 1 mois**
- La fratrie de résidents (66 et 64 ans) est présente depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1997 soit **21 ans et 6 mois**

Tous sont arrivés avant l'âge de 60 ans en leur qualité de majeurs protégés (dérogation à la règle d'être âgé de 60 au moins et d'être en position de retraite).

### Durée moyen du séjour des résidents sortis en 2018

2018	2017	2016
6 ans et 2 mois	4 ans et 9 mois	7 ans et 2 mois

# Résidence Autonomie Les Aubépines

## Typologie des résidents - Seuils de dépendance 2017

Sont résidences autonomie les établissements qui accueillent une proportion de résidents classés dans les GIR 1 à 3 ne dépassant pas 15% de la capacité autorisée ainsi qu'une proportion de résidents classés dans les GIR 1 à 2 ne dépassant pas le seuil de 10% de la capacité autorisée (GIR 6 : parfaitement autonome et valide; GIR 1 : grabataire).

Compte tenu de sa capacité d'accueil (80 logements), les seuils de dépendance nous permettent d'accueillir:

- 8 résidents en GIR 1 et 2 (10% de notre capacité)
- 12 résidents en GIR 1 à 3 (15% de notre capacité)

### Données extraites par le Département

	Au 31.12.2018	Au 30.09.2017
<b>Classification</b>	<b>Nombre de résidents</b>	<b>Nombre de résidents</b>
GIR 5 et 6	60	53
GIR 4	19	21
GIR 3	2	3
GIR 1 et 2	0	0
Handicapés, personnes reconnues inaptés au travail...	2	3
<b>Niveau de dépendance</b>	<b>2,5%</b>	<b>3,75%</b>

Alors que l'âge moyen des résidents augmente d'année en année, le seuil de dépendance lui diminue, signe de la bonne autonomie des résidents accueillis.

### Perspectives 2019

#### Actions et évènements 2018

- Validation du projet de vie personnalisé par la Commission Logement
- Poursuite des activités concourant à la prévention de la perte d'autonomie, financées à hauteur de **10 436,00€** par la Conférences de Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de la Sarthe: 2 séances hebdomadaires de gym adaptée, 3 cycles de 6 séances de sophrologie (gestion du stress et des émotions, soulagement des douleurs, amélioration du sommeil
- Généralisation des demandes d'inscription dématérialisées sur Viatrajectoire (fin des inscriptions papier) – Directive du 16.04.2018
- Poursuite du goûter des résidents 1 fois par trimestre, moment de convivialité entre les résidents, le personnel et les aides à domicile (chants, discussions, échanges d'information...). Le gâteau est maintenant préparé par les résidents avec l'aide du personnel de la résidence
- Mise en place d'un repas à thème chaque mois. Thème retenu pour l'année 2018: Le Tour de France des régions
- Remplacement du Système de Sécurité Incendie

- Organisation d'une rencontre intergénérationnelle avec les enfants de l'école de Saint Vincent du Lorouër pour le carnaval
- Reconduction du repas à thème mensuel. Thème retenu pour l'année 2019: Tour du Monde culinaire (repas chinois à l'occasion du nouvel an, repas portugais, repas irlandais pour la Saint Patrick, repas marocain, repas suédois, repas brésilien...
- Proposition de nouvelles activités financées par la Conférence des Financeurs de la perte d'autonomie des personnes âgées de la Sarthe (montant alloué pour l'année 2019: **12 000,00€**): maintien des 2 séances hebdomadaires de gym sur chaise, organisation de 12 ateliers numériques (utilisation d'une tablette), organisation d'atelier par le CICAT (adapter son quotidien quand la mémoire diminue, poursuivre ses activités malgré la déficience visuelle, prévention des chutes et autonomie dans la vie quotidienne, utiliser des aides techniques pour continuer à faire ses activités), organisation d'atelier par Siel Bleu (la sécurité routière et les seniors, Apprendre à travailler sa mémoire)
- Recrutement d'un agent polyvalent chargé de l'entretien des bâtiments et des espaces verts au 01.07.2019 (départ en retraite au 31.07.2019)
- Recrutement d'un cuisinier au 01.11.2019 (départ en retraite au 30.11.2019)



## 2- 3 Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

## Centre Aquatique



7



7



Le Centre Aquatique est géré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 par la société EQUALIA, dans le cadre d'un marché de prestation de services.

Ce contrat a été conclu pour deux ans, renouvelable un fois pour une période de un an par reconduction expresse.

Sont confiés au titulaire du marché :

- ✓ La gestion complète du service (gestion administrative, financière et comptable de l'équipement, gestion de la billetterie, perception des recettes)
- ✓ L'accueil des usagers (particuliers, clubs, scolaires ...) et la mise en place d'activités physiques aquatiques
- ✓ Le maintien en parfait état de fonctionnement des ouvrages (gestion des fluides, entretien et maintenance préventive des installations et des équipements)



## Bilan des activités et animations



### Cours de natation :

- ✓ 129 enfants accueillis lors des stages de natation proposés lors des vacances scolaires
- ✓ 143 accueillis sur les cours de natation trimestriel proposés de janvier à juin 2018
- ✓ 56 inscrits aux cours de natation enfants annuel
- ✓ 10 inscrits aux cours de natation Adultes annuel
- ✓ 83 entrées accompagnants et 123 entrées Enfants au Jardin Aquatique

### Activités Aqua'Fitness :

- ✓ Activ'Gym : 8 cours par semaine et 6 152 entrées en 2018
- ✓ Activ'Jump : 3 cours par semaine et 173 entrées en 2018
- ✓ Activ'Bike : 5 cours par semaine et 793 entrées en 2018
- ✓ Activ'Palmes ; 1 cours par semaine, proposé depuis septembre 2018 avec un taux de remplissage de 72%
- ✓ Circuit Training : 1 cours par semaine avec 95 entrées enregistrées depuis septembre 2018

Et des animations proposées tout au long de l'année : Soirée Jump (23/01/2018), soirées Zen (18/03/2018 et 18/10/2018), Opération Montval sur Loir Plage (du 09/07/2018 au 15/08/2018), animation Halloween (31/10/2018), Matinée de Noël (16/12/2018), et Structure Gonflable (27/12/2018)

## Bilan global de fréquentation 2012- 2018 :

Année	Adultes		Enfants	Groupes	Associations	Aquagym Aquabike	Cours enfants	Cours adultes	Clubs	Scolaires	Entrée gratuite	CE	TOTAL
2012	27 532		14 349	905	1 307	10 153	2 322	404	1 627	7 373	229	/	<b>66 201</b>
2013	23 165		10 559	930	947	8 442	2 412	131	1 779	8 478	31	/	<b>56 874</b>
2014	20 792		7 869	535	966	8 538	1 604	0	1 925	8 053	12	/	<b>50 294</b>
2015	20 618		7 383	519	749	8 752	1 894	0	1 603	7 539	28	/	<b>49 085</b>
2016*	17 136		6 271	425	405	6 213	1 527	0	1 061	5 105	39	/	<b>38 182</b>
2017*	8 077		3 066	221	238	3 370	665	0	348	3 562	21	/	<b>19 568</b>
2018	unitaire 7 444	Abon* 10 850	5 372	367	841	7 892	2156	108	1 869	8 980	25	338	<b>46 275</b>

\* années 2016-2017 incomplètes – fermeture au 28 septembre 2016 au 06 juillet 2017 en raison de malfaçons sur ouvrage – Arrêté de fermeture pour mise en danger des utilisateurs et du personnel

## D'importants travaux d'entretien réalisés en 2018 :

Lors de la remise en service du bassin extérieur, d'importants problèmes sont apparus sur les pompes de filtration, occasionnant la fermeture de ce bassin pendant plusieurs semaines.

Un entretien sérieux a été réalisé sur toute l'année 2018 afin de compenser l'absence de maintenance enregistrée sur les derniers mois du contrat précédent :

- 7 9 ✓ Contrôle des filtres et réalisation d'un diagnostic de l'ozoneur
- ✓ Entretien et maintenance de l'ozoneur
- ✓ Réparation et entretien des vérins hydrauliques de la trappe du silo à bois
- ✓ Réparation d'un bord du bassin
- ✓ et réalisation des contrôles réglementaires obligatoires (électriques, dispositifs de secours, désenfumage, ozoneur, chaudière ...)



Un effort important d'achat d'équipements a par ailleurs été réalisé par la Communauté de Communes : achat d'aquabikes, d'une sono portable pour les animations, d'une autolaveuse et d'un robot de nettoyage des bassins, représentant un coût total de 30 987,54 € HT.

## Compte d'exploitation présenté par la société EQUALIA:

	Prévision	Réalisé
<b>60 - Achats</b>	<b>107 572 €</b>	<b>117 906 €</b>
Eau	11 372 €	16 126 €
Gaz	15 750 €	7 175 €
Bois	18 150 €	22 716 €
Electricité	39 600 €	52 358 €
Produits de traitement d'eau	7 000 €	8 623 €
Produits d'entretien	7 500 €	3 536 €
Fournitures d'entretien et petit équipement	3 200 €	3 830 €
Fournitures administratives	800 €	2 564 €
Billetterie et cartes	2 000 €	189 €
Vêtements de travail	1 000 €	789 €
Achats boutique	1 200 €	0 €
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>58 565 €</b>	<b>26 213 €</b>
Contrat P2	18 500 €	5 326 €
Contrats d'entretien	22 065 €	9 342 €
Petites réparations (<seuil GER )	8 000 €	6 459 €
Contrôle eau ARS	3 000 €	1 355 €
Assurances	7 000 €	3 730 €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>74 400 €</b>	<b>68 214 €</b>
Promotion et communication	12 000 €	8 053 €
Véhicules - Frais de déplacement	3 500 €	5 229 €
Téléphone - Fax - internet	3 000 €	2 113 €
Frais de siège et de gestion de la société dédiée	36 000 €	36 000 €
Frais de création de la société dédiée	1 800 €	0 €
Honoraires comptables	9 000 €	9 000 €
Honoraires juridiques	5 500 €	5 545 €
Frais bancaires	1 200 €	982 €
Location	1 500 €	572 €
Documentation générale	0 €	719 €
Frais de gestion GMAO	900 €	0 €

Compte d'exploitation présenté par la société EQUALIA:

	Prévision	Réalisé
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>13 150 €</b>	<b>10 510 €</b>
Taxe d'apprentissage	1 300 €	1 365 €
TEOM (ou redevance incitative)	800 €	644 €
CET	7 000 €	4 293 €
SACEM	2 200 €	2 200 €
Formation professionnelle	1 850 €	2 008 €
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>264 227 €</b>	<b>260 697 €</b>
Masse salariale des permanents	245 852 €	253 927 €
Masse salariale vacataires, saisonniers	15 000 €	4 491 €
Médecine du travail	975 €	913 €
Mutuelle obligatoire	2 400 €	1 366 €
<b>65 - Investissements</b>	<b>0 €</b>	<b>790 €</b>
Dotations aux amortissements des biens réalisés par le Titulaire	0 €	317 €
Frais financiers	0 €	474 €
<b>Charges d'exploitation de l'équipement € HT</b>	<b>517 914 €</b>	<b>484 061 €</b>
Rémunération du gestionnaire	20 000 €	20 000 €
<b>Rémunération du Titulaire € HT</b>	<b>20 000 €</b>	<b>20 000 €</b>
<b>PRIX GLOBAL FORFAITAIRE € HT</b>	<b>537 914 €</b>	<b>520 808 €</b>

## Bilan Global pour la Communauté de Communes

Charges d'exploitation (forfait versé à EQUALIA) :	537 914,04 €
Frais d'entretien et grosses réparations :	10 765,99 €
Recettes d'exploitation (régie + subvention du Département) :	200 566,78 €
Solde reste à charge :	<b>348 113,25 €</b>

Pour information : coût du centre aquatique sous DSP en 2017 : 314 848,08 € TTC



# Ecole de musique intercommunale



**Les chiffres qui apparaissent dans ce document tiennent compte de l'année scolaire 2018-2019. L'école a presque stabilisé ses effectifs au regard de ceux des 2 anciens sites, avec une très légère baisse qui semble normale dans le cadre d'une fusion et d'une certaine retenue des familles par rapport à l'évolution de l'école.**

On remarque toujours une grande disparité selon les instruments.  
L'effectif adultes est très important sur les 2 sites du fait des 2 classes de technique vocale mais également en piano.

8

4

8

4

Les classes d'Eveil sont peu fournies et nous avons dû fermer une classe d'Initiation (6 ans) en raison d'inscriptions trop peu nombreuses chez les plus jeunes pour cette saison.

Il est important, pour le futur de notre EMI, d'élaborer une stratégie de communication auprès de la population et surtout des parents de jeunes enfants pour le renouvellement des effectifs.

Le parcours découverte, mis en place à la saison 2017-2018 porte ses fruits et a permis l'inscription d'élève dans les classes de saxophone, trombone et batterie-percussion. Les familles sont très contentes de cette formule qui permet aux enfants de découvrir plusieurs instruments

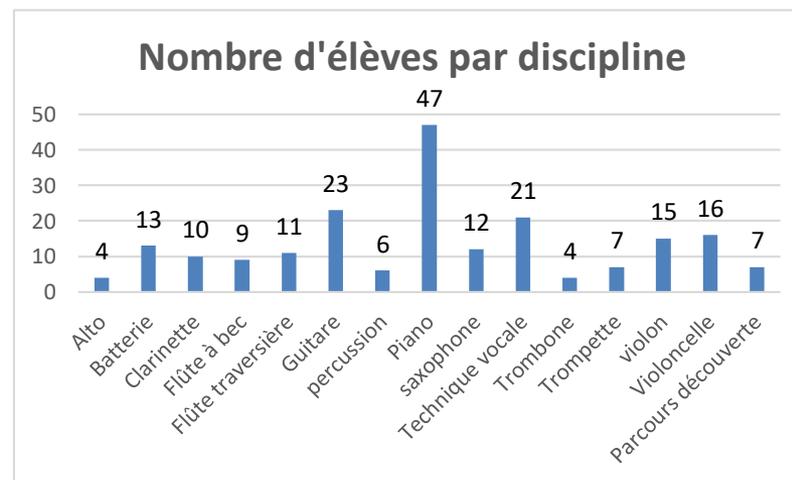
### ➤ cours individuels, Formation Musicale et Pratiques Collectives

Ateliers découverte : 7 élèves en Initiation et 1<sup>ère</sup> année



FORMATION MUSICALE	2017/2018	2018/2019
EVEIL	9	9
Formation Musicale 1 <sup>er</sup> Cycle	98	80
Formation Musicale 2 <sup>ème</sup> cycle	19	25
FM adultes	15	16
<b>TOTAL FORMATION MUSICALE</b>	<b>141</b>	<b>130</b>

Pratiques collectives	2018/2019	Durée et récurrence
Chorale enfants	6	1h00/semaine
Orchestre petites Cordes	11	1h00/semaine
Orchestre Harmonie	14	1h00/semaine
Atelier Jazz	6	1h00/semaine
Ensemble Saxophones	8	Par session- stage
Ensembles violoncelles	7	Planning établis sur l'année
Ens. Musiques Actuelles	3	1h00/semaine
Jouons Ensemble	3	1h00/semaine
Ensemble Eventail	7	1h30/ tous les 15 jours



### ➤ Les élèves: âge, provenance



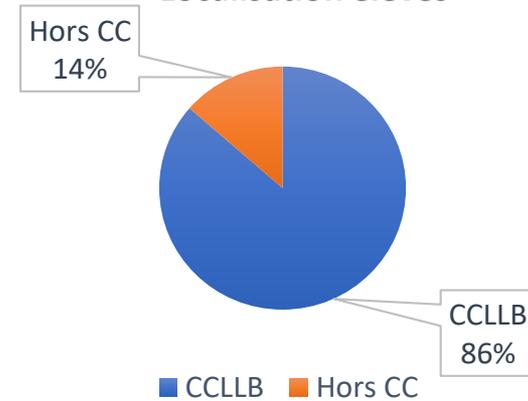
#### Nombre d'élèves par catégories d'âge



■ enfants ■ adultes

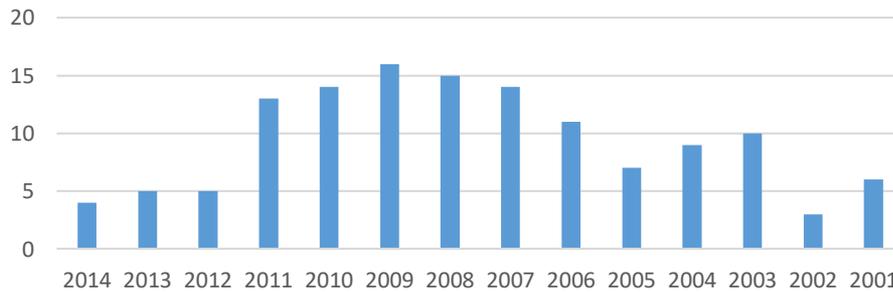


#### Localisation élèves



■ CCLLB ■ Hors CC

#### Nombre d'enfants par année de naissance



# Ecole de Musique Intercommunale

## Equipe pédagogique

- ✓ 2 responsables : Cécile Mauduit et Renzo Mayda
- ✓ 1 secrétaire Catherine Peschang
- ✓ 22 enseignants: dont 3 intervenants en milieu scolaire
- ✓ 167h45 d'enseignement/semaine
- ✓ 42h00/semaine d'Interventions en milieu scolaire

Les enseignants et intervenants	2018/19
<b>Nombre total</b>	<b>22</b>
Titulaires	9
Stagiaires	1
CDI droit public	5
Contractuels	7

Instrument	CDL	Marçon	Heures/semaine
Batterie	Mercredi et Jeudi		8h30
Clarinette	Jeudi	Mercredi-mardi-samedi	6h00
Flûte à Bec		Mardi-mercredi-samedi	6h00
Flûte Traversière	Mercredi	Mercredi	7h45
Guitare	Mercredi- Jeudi		13h00
Guitare accompagnement et électrique	Jeudi	Mercredi	1h30
Percussion		Vendredi	3h15
Piano	Lundi-Mardi-Mercredi -Vendredi Samedi	Mardi- Mercredi	26h15
Saxophone	Mercredi - Jeudi	Mercredi	7h15
Technique vocale	Vendredi		11h15
Trompette	Samedi	Lundi	3h00
Alto	Mercredi- Samedi	Mercredi	2h30
Violon	Mercredi- Samedi	Mercredi	7h00
Violoncelle	Lundi- mercredi		10h15

# Ecole de Musique Intercommunale

## Saison culturelle 2018 - 2019



DATE	HEURE	SUJET	LIEU
Mercredi 17 octobre	19h30	Concert « méli mélo »	Poncé sur le Loir
Samedi 20 octobre	Après midi	Concert « musiques de film »	Bibliothèque Montval
Vendredi 30 novembre	Après midi scolaires et soirée	Concert d'un groupe invité- duo de percussions	Vouvray/Loir
Mardi 27 novembre	19h30	Concert « méli mélo »	Lhomme
Mercredi 19 décembre	18h30 et 19h45	Concert de Noël	Luceau
Mercredi 6 février	19h30	Concert « méli mélo »	Dissay sous Courcillon
Jeudi 21 mars	19h30	Concert « méli mélo »	Lavernat
Vendredi 29 mars	20h00	Concert adultes	Chahaignes
Mardi 14 mai	19h30	Concert des classes de clarinette	Ecole de musique
Mercredi 22 mai	19h30	Concert « méli mélo »	Ruillé sur Loir
Mercredi 22 mai	20h00	Ensemble Oh ! Celli en Befire au festival de l'Epau	Abbaye de l'Epau- le Mans
Jeudi 23 mai	19h30	Concert classe de Percussion/Batterie	La Chartre/le Loir
Samedi 25 et dimanche 26 mai		Projet de Secteur l'année des guitares » autour de la musique espagnole et du flamenco	Moncé en Belin
Dimanche 26 mai	De 11h00 à 17h00	L'Atelier « Eventail » au Festival de l'Epau	Abbaye de l'Epau-Le Mans
Mercredi 29 mai	18h00	Concert classe de Saxophone	Beaumont Pied de Boeuf
Samedi 15 juin	Après-midi à partir de 15h00	Promenade Musicale avec les flûtes à bec, clarinettes et un sextuor Cordes- Fête de la musique	Poncé/le Loir
Vendredi 21 Juin	A partir de 19h30	Fête de la musique avec « Eventail », l'Atelier « Jazz » et Orchestre à Vent	Château du Loir
Mercredi 26 juin	19h30	Concert des ateliers Formation Musicale Cycle II	Jupilles
Mercredi 3 juillet	20h00	Spectacle Théâtre et musique avec la troupe du collège Pierre de Ronsard et l'atelier « Eventail »	Eglise de Lhomme

## Projet de construction d'une école de musique intercommunale à Marçon

- Maîtrise d'œuvre confiée à l'Agence d'Architecture A3DESS
- Permis de construire accordé le 13/07/2017 – Modificatif accordé le 15/06/2018
- Surface de plancher: 522 m<sup>2</sup>
- Marchés de travaux (14 lots) notifiés le 27/07/2018
- Démarrage des travaux : Septembre 2018
- Pose de la première pierre le 17 octobre 2018



# Projet de construction d'une école de musique intercommunale à Marçon

(Plan de financement – actualisé)

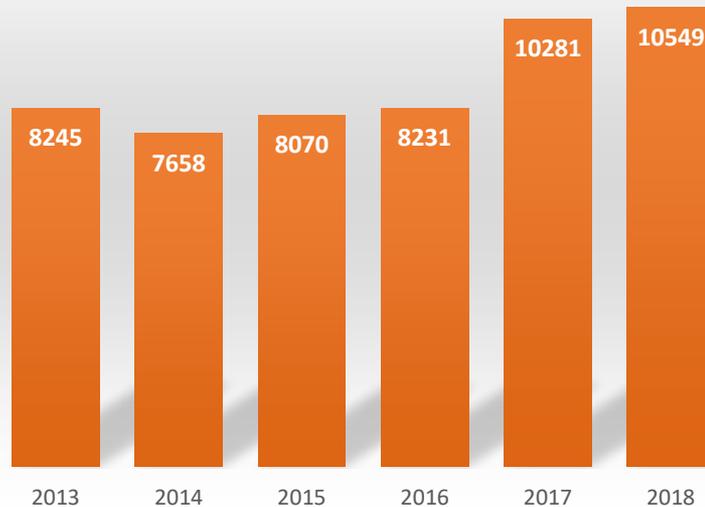
	Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Terrain	Acquisition	15 €	Fonds de soutien à l'investissement public local	300 000 €
	Frais notaire	183 €		
	Bornage	890 €		
	sous total	1 088 €		
Honoraires	Maitrise d'œuvre (7,15%)	67 439 €	DETR	162 600 €
	Contrôle technique	5 040 €		
	Etudes géotechniques	1 630 €	Conseil départemental (en cours d'instruction)	101 580 €
	Coordonnateur SPS	1 120 €		
	sous total	75 229 €		
Travaux	Lot 1 VRD	58 695 €	Réserve Parlementaire (travaux divers d'intérêt local)	10 000 €
	Lot 2 Gros Œuvre	173 000 €		
	Lot 3 Dallage	56 124 €	NCR (uniquement au titre des études)	55 707 €
	Lot 4 Enduits	14 300 €		
	Lot 5 Charpente /Couverture zinc /bardage bois	125 000 €		
	Lot 6 Couverture étanchéité	34 700 €	Autofinancement (35% des travaux..)	341 397 €
	Lot 7 Menuiserie Aluminium	88 717 €		
	Lot 8 Menuiserie Bois	62 500 €		
	Lot 9 Cloisons sèches / Faux Plafonds	101 000 €		
	Lot 10 Peinture Sols souples	44 596 €		
	Lot 11 Plomberie Sanitaire chauffage VMC	87 000 €		
	Lot 12 Electricité	70 100 €		
	Lot 13 Rideaux Acoustiques	12 057 €		
	Lot 14 Espaces verts	7 177 €		
	Sous Total	934 966 €		
Total		1 011 284 €	Total	1 011 284 €

# Maison de l'homme et de la forêt

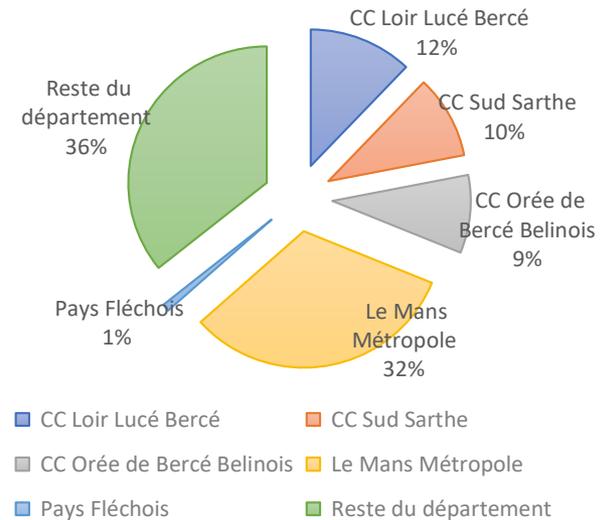


## Quelques chiffres 2018

### Fréquentation annuelle

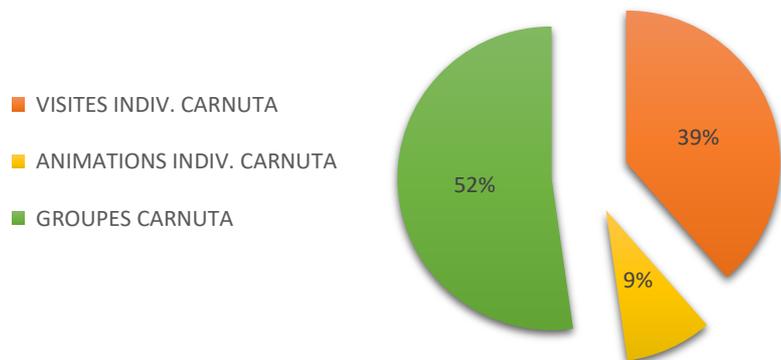


### Répartition géographique Département Sarthe



- Fréquentation annuelle satisfaisante avec une augmentation de 2,6 % par rapport à 2017
- Accueil de groupes plus important et un peu moins d'individuels
- Une cinquantaine d'animations dans l'année

## Répartition générale des activités de Carnuta Année 2018



9  
3

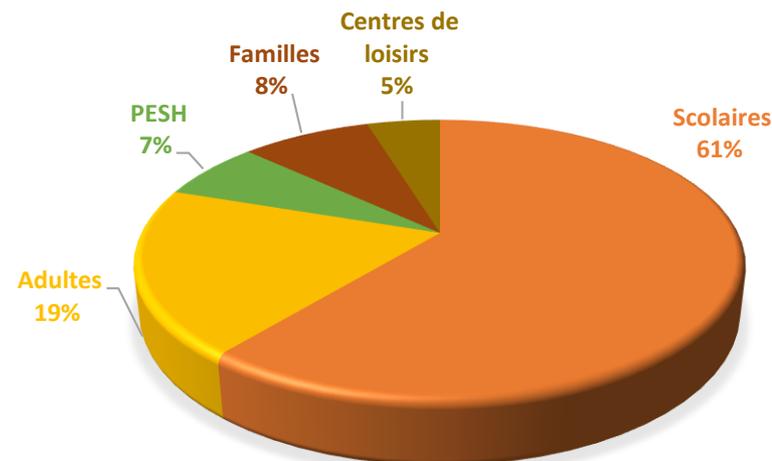
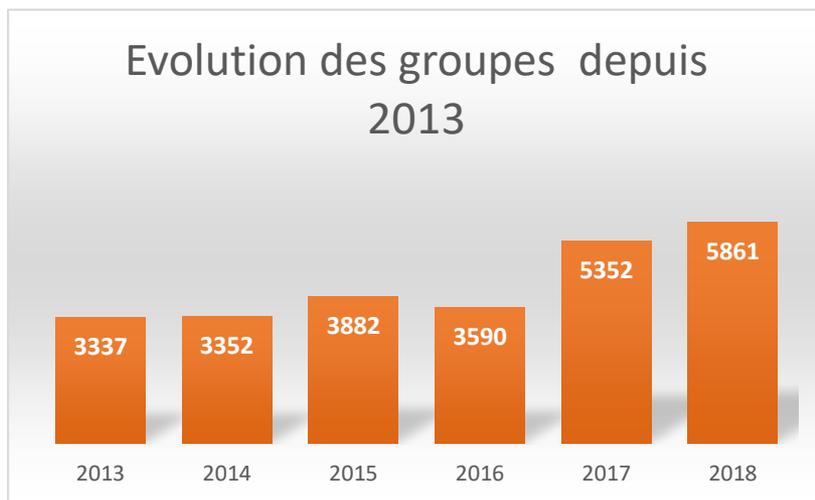
9  
3

Répartition Individuels/groupes	en % 2017	Chiffre 2017	Recettes 2017	en % 2018	Chiffre 2018	Recettes 2018
VISITES INDIVIDUELLES CARNUTA	39	3959	16 164,00 €	38	4033	14 203,00 €
ANIMATIONS INDIVIDUELLES CARNUTA	9	936	5 452,00 €	10	1044	5 916,00 €
GROUPES CARNUTA	52	5352	34 743,50 €	52	5472	31 803,50 €
TOTAL	100	10247	56 359,50 €	100	10549	51 922,50 €

### Constat :

Baisse des recettes due au choix des activités faites par les groupes. Nous avons assisté à une augmentation des visites libres au dépend des visites guidées (choix des organisateurs ou imposé lors de groupes trop nombreux)

Evolution des groupes depuis  
2013



RÉPARTITION PAR TYPOLOGIE

	Total	visite libre	visite guidée	atelier	VL + ONF	VG+ONF	atelier + ONF	VG+ Foyer Rural	VG+ ONF + Foyer Rural	VG+ Fontaine Blineau	VG+ ONF + Fontaine Blineau	Accompagnateurs
Scolaires	3574	187	875	1016	124	474	380	0	0	20	0	518
Adultes	1135	787	190		0	49		48	0		0	41
PESH	395	100	146	38	0	16	0		0			95
Familles	489	193	49	80	36	21	0	90	0	0	0	20
Centres de loisirs	275	108	32	77	0	21	0		0			37
<b>Totaux</b>	<b>5868</b>	<b>1375</b>	<b>1292</b>	<b>1211</b>	<b>160</b>	<b>581</b>	<b>380</b>	<b>138</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>711</b>

- + 10% de progression
- Renversement par rapport à 2017: plus de visites libres (VL) par rapport aux visites guidées (VG)

Carnuta a accueilli deux expositions temporaires en 2018 :

- De février à juin 2018: « Le végétal en lumière, regards d'artistes », exposition avec 3 artistes: Isabelle Bringer, Elise Poncet et Laurent Dubois
- De juillet à décembre 2018: Exposition « De la forêt à la mer, histoire du bois de marine ». Exposition créée par Carnuta après 3 années de travail et un budget de 20 000€. Elle est aujourd'hui en location.

9  
5



9  
5

# Espaces publics numériques

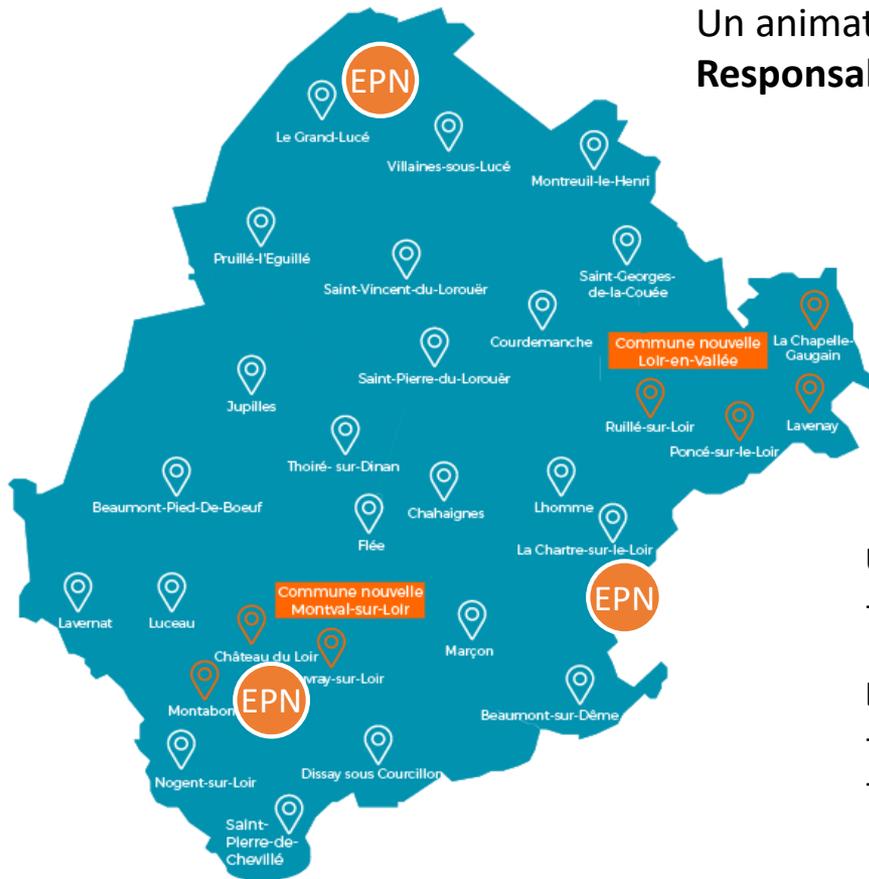


Rue de la bascule  
72500 Château du Loir

[pierrick.jousse@loirluceberce.fr](mailto:pierrick.jousse@loirluceberce.fr)

02 43 44 69 99  
06 29 71 23 35

Un animateur à temps plein : **Pierrick JOUSSE**  
**Responsable EPN, Internet et Nouvelles Technologies**



## Un espace principal :

- Espace Loir & Bercé – Château du Loir

## Deux autres lieux d'accueil

- Centre social – La Chartre sur le Loir
- Centre social – Le Grand Lucé

## Des tarifs abordables

### Individuels :

Abonnement 1 an :	10 €
Abonnement 3 mois :	5 €
Abonnement 1 mois :	2 €
Consultation ponctuelle -2 heures (touristes, dépannage ligne rompue, etc...) :	1 €

**Accompagnement des Associations** dans leur projet numérique : 16 €

### Organisme formation :

(sans intervention animateur),

minimum 2 stagiaires par heure - maximum 6 stagiaires par heure : 20 €

Pour une journée entière (9h00 - 12h00 14h00-17h00) : 100 €

### Impression :

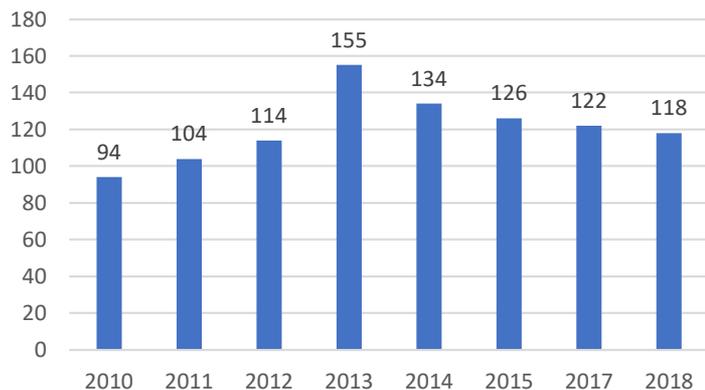
Par feuille en noir et blanc 0.20 €

Par feuille en couleur 0.40 €

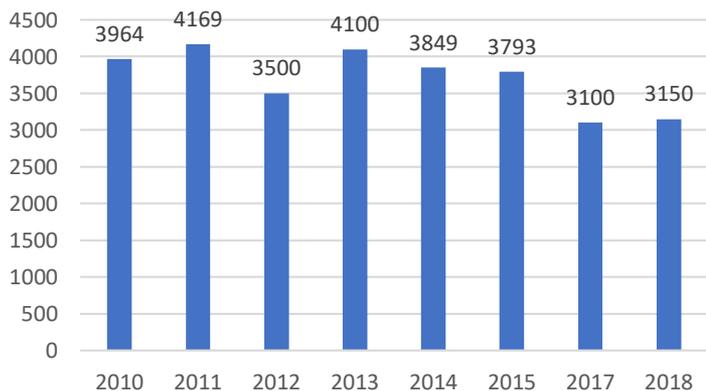
## Des ouvertures au public optimisées

Espace Loir & Bercé Montval-sur-Loir	Mardi matin De 9h00 à 12h00	Mercredi après-midi De 14h00 à 19h00	Samedi Matin De 9h00 à 12h00
Centre social La Chartre-sur-le-Loir	Jeudi après-midi De 15h00 à 18h00	Vendredi matin De 10h00 à 12h00	
Centre social Le Grand Lucé	Mardi après-midi De 15h00 à 18h00	Jeudi Matin De 10h00 à 12h00	

## Nombre d'abonnements en cours et fréquentation



1<sup>er</sup> fonctionnement en année pleine sur l'ensemble du territoire communautaire



## Actions spécifiques et événements en 2018 :

- Animation de la « Commission Services et Communication »
- Accueil d'un groupe de parents autour – Internet et réseaux sociaux
- Accueil OT Vallée du Loir – Animation pour les prestataires de tourisme
- Participation au Comité Technique Web-Sig
- Participation à l'événement « Montval Connect » 1<sup>ère</sup> édition organisée par la ville de Montval-sur-Loir



## Les Moulins de Paillard

En 2016, le centre devient *Atelier de fabrication artistique*, label attribué par le Ministère de la Culture à seulement 27 lieux en France.

Plus de 3 000 élèves et étudiants ont déjà bénéficié des programmes pédagogiques.

1  
0  
2

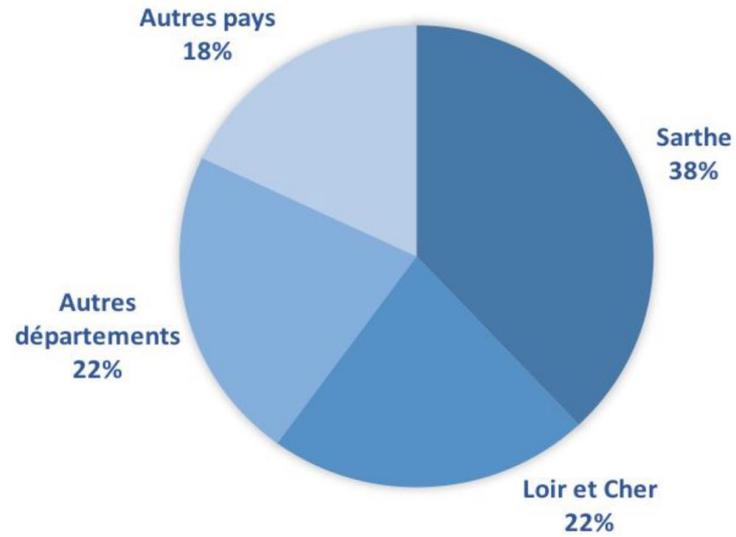
Un partenariat avec le Pôle d'équilibre territorial et rural Vallée du Loir (PETR) existe au travers du Contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEA) qui permet aux artistes d'intervenir directement dans les écoles.

En 2018, la commission culture de la Communauté de Communes a engagé une réflexion sur le devenir de ce lieu; elle souhaite consolider le travail mené par l'association les Moulins de Paillard et l'inscrire dans son projet culturel.



1  
0  
2

## Quelques chiffres



*Répartition géographique des visiteurs*

Chaque année l'association propose plus de

- 200 jours d'ouverture au public
- 40 événements
- 50 ateliers pédagogique

Et accueille environ 50 artistes en résidence, et 4 000 visiteurs

## Evènements aux Moulins de Paillard en 2018 :

- Festival du court métrage
- Spectacle de danse « Event hommage » de Merce Cunningham
- Exposition de Laurent Montaron, photo, film, installation
- Exposition Maxime Bondu
- Des tables rondes autour de la danse
- Festival e-Textiles avec des ateliers, démonstrations, pet rencontres
- Journées musicales...

1  
0  
4



*Spectacle « Event »*



*Exposition L. Montaron*



*Festival e-textiles*

1  
0  
4



## 2- 4 Action sociale d'intérêt communautaire

---

1  
0  
5

1  
0  
5

## Déploiement de la politique sociale sur le territoire communautaire :



### CS Loir et Bercé

- Organisation de services pour la petite enfance, l'enfance et les jeunes publics :
  - ✓ Halte garderie
  - ✓ Relais assistantes maternelles Parents-enfants
  - ✓ Accueils de Loisirs
  - ✓ Animations pour adolescents
  - ✓ Local jeunes
  - ✓ Animation collective familles
  - ✓ Activité jardin
  - ✓ Logistique et pilotage
- Participation annuelle 2018 : 557 472 €



### CS Val du Loir

- Actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse, autour des familles, de la parentalité et autour de la personne âgée et en faveur de la mobilité :
  - ✓ Mission d'insertion et d'accompagnement social et professionnel
  - ✓ Epicerie solidaire
  - ✓ Gestion d'un espace documentation et information
  - ✓ Accueils de Loisirs
  - ✓ Relais assistantes maternelles Parents-enfants
- Participation annuelle 2018 : 199 726 €

**Micro-crèche associative –**  
Participation annuelle : 42 700€



### CS Le Grand-Lucé

- Reconnu Maison des Services au Public
- Promotion et Gestion d'activités et de services d'ordre sanitaire, social, culturel, éducatif, familial en faveur des enfants, adolescents, adultes, personnes âgées et des familles :
  - ✓ Multi-accueil
  - ✓ Relais assistantes maternelles parents-enfants
  - ✓ Accueils de Loisirs
  - ✓ Local Jeunes
  - ✓ Soirées d'échange parentalité
  - ✓ Ateliers adultes
  - ✓ Forum Associations
  - ✓ Logistique et pilotage
- Participation annuelle 2018 : 239 254 €

## Projet de construction d'un Accueil de Loisirs sans hébergement à la Chartre sur le Loir

- Maîtrise d'œuvre confiée à Monsieur LEHOUX Hervé
- Permis de construire accordé le 15/12/2016
- Superficie du projet : 456,6 m<sup>2</sup>
- Consultation des entreprises lancée le 27/09/2018
- Marchés de travaux notifiés le 07/01/2019



## Projet de construction d'un ALSH - La Chartre sur le Loir

(Plan de financement – actualisé)

Dépenses		Montant HT	Recettes	Montant
Terrain	Acquisition	15 €	Fonds de soutien à l'investissement public local	121 353 €
	Frais notaire	234 €		
	Abattage	2 545 €		
	sous total	2 794 €		
Honoraires	Maitrise d'œuvre (7,15%)	40 150 €	DETR	106 600 €
	Contrôle technique	3 990 €	Caisse d'Allocations Familiales	227 500 €
	Coordonnateur SPS	1 425 €	Leader	40 000 €
	sous total	45 565 €		
Travaux	Lot 1 VRD	57 856 €	Autofinancement (43% des travaux..)	376 329 €
	Lot 2 Gros Œuvre	177 630 €		
	Lot 3 Charpente bois	35 348 €		
	Lot 4 Etanchéité	48 601 €		
	Lot 5 Bardage métal	89 000 €		
	Lot 7 Menuiseries alu	78 673 €		
	Lot 8 Menuiserie Bois	49 216 €		
	Lot 9 Plâtrerie	87 182 €		
	Lot 10 Electricité	47 980 €		
	Lot 11 Plomberie	20 247 €		
	Lot 12 Chauffage gaz	62 437 €		
	Lot 13 Faux plafonds	6 007 €		
	Lot 14 Peinture, sols souples	37 309 €		
	Lot 15 Carrelage (estimation)	13 000 €		
	Lot 16 Espaces verts	12 935 €		
	Sous Total	823 423 €		
	Total			

## Projet d'extension de la Maison petite enfance « Les Galipettes » au Grand-Lucé

- Maîtrise d'œuvre confiée au bureau d'études A3DESS
- Permis de construire accordé le 12 mars 2019
- Superficie du projet : 80 m<sup>2</sup>
- Consultation des entreprises lancée le 20 novembre 2018



## Projet d'extension « Les Galipettes » - Le Grand Lucé

(Plan de financement)

Dépenses		Montant HT	Recettes	Montant
Frais annexes	Relevé topographique	1 130 €	Caisse d'Allocations familiales	85 600 €
	sous total	1 130 €		
Honoraires	Maitrise d'œuvre (7,15%)	20 950 €	Caisse d'Allocations familiales (aide complémentaire)	20 000 €
	Contrôle technique	2 500 €		
	Coordonnateur SPS	2 520 €		
	sous total	25 970 €		
Travaux	Lot 1 VRD	33 000 €	Autofinancement (48% des travaux..)	98 900 €
	Lot 2 Gros Œuvre	29 500 €		
	Lot 3 Charpente bois	27 494 €		
	Lot 4 Etanchéité	10 629 €		
	Lot 5 Menuiseries ext alu	21 070 €		
	Lot 6 Menuiseries int bois	9 013 €		
	Lot 7 Plâtrerie Cloisons sèches	16 126 €		
	Lot 8 Peinture Sols souples	11 686 €		
	Lot 9 Electricité	9 315 €		
	Lot 10 Plomberie Sanitaires	9 567 €		
	Sous Total	177 400 €		
Total		204 500 €	Total	204 500 €

1  
1  
0

1  
1  
0



## 3 - Compétences facultatives

---

1  
1  
1

1  
1  
1

# Service public d'assainissement non collectif



1  
1  
2

1  
1  
2

## Contexte :

L'Assainissement Non Collectif (ANC) désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques ou assimilées domestiques. Ces dispositifs concernent les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent en conséquence traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel.

Les eaux usées traitées sont constituées des eaux vannes (eaux des toilettes) et des eaux grises (lavabos, cuisine, lave-linge, douche...).

L'ANC est reconnu comme une solution à part entière, alternative au réseau public de collecte et au moins aussi efficace, avec un impact environnemental des rejets moindre en zone rurale.

Le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** est un service public local chargé d'une part de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et d'autre part de contrôler les installations existantes.

Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

## Organisation administrative du service :

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé regroupe 24 communes soit 5263 dispositifs:

COMMUNE	Nombre d'installations		
BEAUMONT-PIED-DE-BŒUF	158	LUCEAU	188
BEAUMONT SUR DEME	141	MARCON	370
CHAHAINES	288	MONTREUIL-LE-HENRI	126
COURDEMANCHE	263	MONTVAL-SUR-LOIR	286
DISSAY SOUS COURCILLON	294	NOGENT SUR LOIR	145
FLEE	219	PRUILLE L'EGUILLE	284
JUPILLES	208	SAINT GEORGES DE LA COUEE	126
LA CHARTRE SUR LE LOIR	84	SAINT PIERRE DE CHEVILLE	112
LAVERNAT	187	SAINT PIERRE DU LOROUE	139
LE GRAND LUCE	272	SAINT VINCENT DU LOROUE	274
LHOMME	241	THOIRE SUR DINAN	133
LOIR-EN-VALLEE	533	VILLAINES SOUS LUCE	192
		<b>TOTAL</b>	<b>5263</b>

## Mode de gestion du service :

Un service unifié, pour des missions d'encadrement et d'ingénierie du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), a été créé par convention avec la Communauté de Communes Sud Sarthe.

Ce service est géré en régie et est composé de :

- une responsable de service qui assure la réalisation des contrôles de conception, supervise le service, rédige les rapports de contrôle des réalisations et des diagnostics pour la Communauté de Communes Sud Sarthe et réalise ponctuellement des visites,
- un technicien qui réalise les contrôles de diagnostics et de bonne exécution sur le territoire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé,
- une assistante administrative qui gère la prise de rendez-vous et les envois des courriers et rapports,
- (un agent administratif qui gère les rendez-vous, la facturation et les envois des rapports et un adjoint technique qui réalise les visites sur le terrain pour la Communauté de Communes Sud Sarthe).

**Montant des redevances:**

	Montant (HT) soumis à TVA (*)
Conception	35 € ou 85 € (en cas de visite sur place)
Exécution	77 €
Diagnostic	82 €
Contre-visite	36 €
Contrôle de bon fonctionnement	82 €
Contrôles de diagnostic Vente	130 €
Redevance forfaitaire majorée pour frais de service (suite aux refus)	164 €
Redevance pour non-respect de l'obligation de mise en conformité suite à l'acquisition d'un bien dans le délai imparti	164 €

\*Taux de TVA en vigueur (10 %)

## Eléments techniques :

### Nombres de contrôles réalisés :

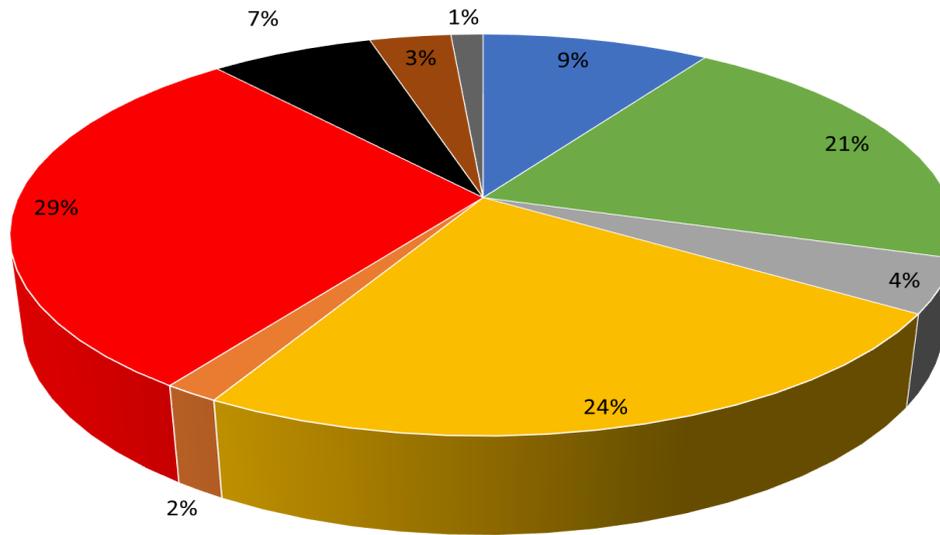
	2016	2017	2018
Contrôles de diagnostic	3	222	217
Contrôles pour vente	105	57	132
Contrôles de conception	48	41	60
Contrôles de bonne exécution	48	30	40
Contrôles de bon fonctionnement	61	0	2
<b>Total</b>	<b>265</b>	<b>350</b>	<b>451</b>

Les diagnostics initiaux se sont poursuivis en 2018 sur le territoire chartrain. Le nombre de diagnostics réalisés en 2018 est de 349. Les contrôles périodiques débuteront au début de l'année 2019.

Le nombre de contrôles pour les ventes des biens immobiliers est en constante évolution depuis 2016.

## Eléments techniques :

### Etat des lieux des installations :



- Installations conformes
- Installations acceptables
- Travaux non réalisés ou défavorables
- Installations non conformes
- Installations non conformes présentant un risque environnemental avéré
- Installations non conformes présentant un danger pour la santé des personnes
- Non respect de l'article L 1331- 1 du Code de la Santé Publique
- Installations restant à visiter
- Refus

## Éléments techniques :

### Etat des lieux des installations :

Les installations ne respectant pas l'article L 1331-1 du Code de la Santé Publique sont des maisons d'habitation n'ayant aucun dispositif d'assainissement. Les propriétaires doivent réaliser des travaux dans les plus brefs délais et seront mis en demeure si nécessaire.

Les installations non conformes représentent près de 55 % des dispositifs.

1  
1  
9

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Loir a identifié une zone à enjeu environnemental, un bassin prioritaire « Phosphore » sur une partie de la commune de Loir-en-Vallée. Les installations non conformes contrôlées dans cette zone sont donc considérées comme des installations non conformes présentant un risque environnemental avéré. Au même titre que les installations non conformes présentant un danger pour la santé des personnes, elles doivent faire l'objet d'une réhabilitation sous 4 ans.

1  
1  
9

Les installations conformes regroupent les installations qui ont été réhabilitées mais également les installations liées à la construction d'une habitation.

Le nombre d'installations restant à visiter (installations qui n'ont jamais fait l'objet d'aucun contrôle) serait de 244 dont 69 refus.

## Le coût du service en 2018 :

Le budget du SPANC fait l'objet d'un budget annexe équilibré par les redevances émises vers les bénéficiaires des contrôles des assainissements non collectifs.

Les dépenses sont constituées par le remboursement prévisionnel de celles supportées par le budget général.

Le résultat de l'exercice 2018 se présente de la manière suivante :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses	36 424,45 €
Recettes	35 021,00 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	-1 403,45 €
<b>Résultat antérieur reporté</b>	1 750,74 €
<b>Excédent (à affecter / reporter)</b>	<b>347,29 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses	3 877,37 €
Recettes	412,00 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	-3 465,37 €
<b>Résultat antérieur reporté</b>	13 147,53 €
<b>Excédent</b>	<b>9 682,16 €</b>

Le service unifié pour les missions d'encadrement et d'ingénierie du SPANC fait l'objet d'une refacturation à la Communauté de Communes Sud Sarthe comptabilisée dans le budget général à hauteur de **8 896 €** pour les charges de personnel et **1 337 €** pour les autres charges du service unifié.

## Les actions envisagées en 2019:

La base de données recensant les terrains de loisirs sera terminée en début d'année 2019. Ces installations devront ensuite être diagnostiquées.

Les propriétaires ayant achetés un bien dont le dispositif d'assainissement autonome avait été classé non conforme et qui n'ont pas encore déposé de dossier de réhabilitation auprès du SPANC feront l'objet d'une relance.

1

2

1

Ce courrier de relance leur indiquera que les travaux de réhabilitation devront être réalisés avant le 31/12/2019 et que, si ces travaux n'ont pas été réalisés à cette date butoir, une redevance majorée, soit 164 € HT indexé du taux de TVA en vigueur soit 180,40 € TTC, sera alors émise et qu'elle sera également reconduite annuellement tant que les travaux n'auront pas été réalisés.

1

2

1

L'appel d'offre pour l'acquisition du logiciel de gestion des assainissements non collectifs sera lancé après le vote des budgets.

# Développement du sport

1  
2  
2



1  
2  
2

## Un intervenant sportif : Stéphane JOALLAND

Ses missions :

- ✓ Encadrement, enseignement et animation d'activités physiques et sportives auprès d'élèves des écoles publiques du territoire de la CCLLB (ex CC Val du Loir)
- ✓ Organisation et/ou mise en œuvre de manifestations sportives
- ✓ Surveillance et sécurité des activités
- ✓ Accueil des publics



## Un équipement sportif : Gymnase du Val de Loir à la Chartre sur le Loir

## Secteur éducatif : un service à la population

### ○ Intervention sur le temps scolaire:

Les interventions ont lieu tout au long de l'année scolaire dans les établissements scolaires ou au Gymnase du Val du Loir sur les périodes hivernales.

Nombre d'écoles concernées : 9 (soit 282 élèves)

Coût annuel : 34 000€ (soit 120,57 € par élève) dont 8 140 € pour le transport des élèves vers les équipements.

### ○ Trois objectifs généraux :

L'enseignement de l'EP vise, chez tous les élèves, le développement de la personne, la transformation de soi et plus précisément :

- |   |  |   |
|---|--|---|
| 1 | ✓ Le développement des capacités et des ressources nécessaires aux conduites motrices  | 1 |
| 2 | ✓ L'accès au patrimoine culturel que représentent les diverses activités physiques, sportives et artistiques (APSA)              | 2 |
| 4 | ✓ L'acquisition des compétences et connaissances utiles pour mieux connaître son corps, le respecter et le garder en bonne santé | 4 |

### ○ En maternelle :

En maternelle, les enfants construisent leur « répertoire moteur de base »

Les actions d'abord réalisées de façon isolée, ont été progressivement enrichies et diversifiées dans leurs formes et dans leurs conditions de réalisation

Peu à peu, ils sont devenus capables d'en enchaîner, d'en combiner deux, parfois trois...

#### ○ Au cycle 2 : du CP au CE1 :

Ces actions sont encore perfectionnées, dans leur forme mais aussi en vitesse d'exécution, en précision, en force.

Les enfants deviennent capables d'en enchaîner plusieurs.

#### ○ Au cycle 3 : du CE2 au CM2 :

Les enfants vont les complexifier davantage, devenant plus performants à la fois dans le nombre d'actions qu'ils peuvent réaliser, enchaîner ... mais aussi dans leurs différentes formes et combinaisons ... ainsi que dans la maîtrise de leur exécution.

## Occupation du Gymnase du Val de Loir – Temps scolaire

- Cet équipement est dédié aux activités sportives du collège Pierre de Ronsard de La Chartre sur le Loir en journée et aux écoles primaires publiques du territoire (ex cc Val du Loir).
- Le transport des élèves des écoles est pris en charge par la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé.
- En période de vacances scolaires le service jeunesse et l'accueil de loisirs du centre social Val du loir accèdent à l'établissement.

Utilisation scolaire			
<u>Collège</u> Pierre de Ronsard La Chartre			720h00
<u>Ecoles primaires publiques</u>	SIVOS Marçon/ Beaumont	90h00	263h00
	SIVOS Lhomme /Chahaignes	39h00	
	SIVOS la Chapelle /Vancé/ Lavenay	26h00	
	Ecole primaire La Chartre	108h00	

1  
2  
5

1  
2  
5

## Occupation du Gymnase du Val de Loir – Hors temps scolaire

- En soirée, les mercredis après-midi et le week-end, ce sont les associations sportives du territoire qui bénéficient de créneaux d'entraînements ou de rencontres sportives.
- En compétition associations présentes : Tennis, GRS, Basket Ball, Football , Unss.
- ***Total annuel*** (sans prendre en compte le temps de compétition et/ou animations sur les week-ends)

Utilisation à caractère associatif		
Grs	Gr chartraine	150h30
Karaté	Karaté val du loir	365h30
Tir a l arc	Archers des vareennes	144h
Tennis	Tennis Val du Loir	252h
Badminton	Centre Social Val du Loir	108h
Hand ball	Loir Lucé Bercé Hand ball	27h
Football	FC Val du Loir	24h
Retraite sportive	Association « Loisirs Loir et Bercé »	86h
Retraite sportive	Association DEM	86h
Basket ball	ASC basket	126h
Twirling	Pervenches Ruillacoises	72h

## Secteur Evènementiel

### Opération « Multisports : Sport à l'école »

- La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé, en partenariat avec l'inspection Académique de La Sarthe, a accueilli une journée « multisports : sport à l'école » à La Chartre sur le Loir.
- L'objectif était de s'initier à la pratique de nouvelles activités sportives ou à des activités à faibles exposition médiatique sur le territoire.
- Les activités ont été regroupées sur le site Chartrain Gymnase Val du Loir et Guy Lacroix et sur l'espace Roche Marie.
- Avec la présence de **Mr Jean Michel Chiquet , Vice-Président en charge du sport**

1  
2  
7

1  
2  
7



## Bilan Quantitatif

- Nombres d'enfants présents : **384** (âgés de 6 à 10 ans, Cycle 2 et cycle 3)
- Nombre d'écoles présentes : **9**
- 1 - Saint Vincent du Lorouer
- 2 - Pruillé l'Eguillé
- 8 - Villaines sous Lucé
- St Mars de Locquenay
- Volnay
- Courdemanche
- La Chartre sur le loir
- La Chapelle Huon
- Loir en Vallée

Activités	Organisateur	Encadrement
Football	Entente Val du loir	2 animateurs
Judo	AoRuillé Judo	2 animateurs
Hand Ball	Loir Lucé Hand Ball	2 animateurs
Volley Ball	AoRuillé Volley Ball	2 animateurs
Golf	Inspection Académique	1 animateur
Pétanque	Pétanque Val du loir	5 animateurs
Pullball	Inspection Académique	1 animateur
Tchoukball	Animateur Loir-Lucé-Bercé	1 animateur
Rugby	Racing Marçon Rugby	2 animateurs

## Soutien financier au profit d'Associations à vocation sportive

Associations bénéficiaires	Montant versé en 2018
Football Club du Val de Loir	19 890,00 €
Sports Animations Val du Loir	2 500,00 €
Saint Vincent Lucé Bercé Cyclisme	3 000,00 €
Gymnastique Le Grand Lucé*	680,00 €
Gymnastique Pruillé l'Eguillé*	280,00 €
Gymnastique St Pierre du Lorouer*	190,00 €
Marcheurs de Pruillé*	120,00 €
USL Athlétisme*	1 000,00 €
USL Bébé nageurs – Aquafitness*	1 200,00 €
USL Billard*	180,00 €
USL Danse*	1 150,00 €
USL Football*	900,00 €
Club de billard de Courdemanche*	130,00 €
USL Tennis de Table*	330,00 €

## Développement du sport Accompagnement aux animations sportives

Association Cantonale de Tennis*	460,00 €
Association Sportive du Collège*	100,00 €
USL Basket*	1 120,00 €
L'étoile de Full Contact*	400,00 €
<b>Total</b>	<b>33 630,00 €</b>

1  
3  
0

La Communauté de Communes assure également un financement des actions de formation à destination des encadrants sportifs.  
Au titre de l'année 2018, c'est une somme de 332,50 € qui a été versée à cette fin.

1  
3  
0

Suite à une modification statutaire, adoptée par délibération du 27 septembre 2018, a été restituée aux communes la compétence facultative d'accompagnement des actions et d'animations au profit des associations sportives, dont le rayonnement ne s'étend pas au-delà du périmètre communautaire.

\* associations concernées par cette modification statutaire



## Interventions actuelles :

- Actuellement **3 Dumistes interviennent sur une partie du territoire**
  - Isabelle PINGAULT : 0,65 ETP, soit 13h/semaine
  - Juliette RICHARD-LACAPERE : 0,65 ETP, soit 13h/semaine
  - Tom-Axel BERTIN : 0,76 ETP, soit 15h15/semaine**= 2,06 ETP, soit 41h15/semaine**

- En sont bénéficiaires, les élèves de la GS au CM2, soit **773 élèves** en 2018-2019

Une réflexion est actuellement menée pour l'extension de ces interventions à l'ensemble du territoire communautaire

## Soutien financier au profit d'Associations à vocation culturelle

Associations bénéficiaires	Montant versé en 2018
Associations les Moulins de Paillard	9 000,00 €
Ecole de musique des 4 Lyres	10 000,00 €
Lucé Caméo*	150,00 €
Comice Agricole du Grand-Lucé	4 360,00 €
Comice Agricole Loir et Bercé	4 754,00 €
Comité de Jumelage Syke*	2 600,00 €
Comité de Jumelage Loir et Bercé*	2 600,00 €
Foyer rural de Courdemanche*	500,00 €
Peintre en liberté	1 500,00 €
Festival Loir en festival	1 500,00 €
Chahaignes Découverte	1 000,00 €
<b>Total</b>	<b>37 964,00 €</b>

Suite à une modification statutaire, adoptée par délibération du 27 septembre 2018, a été restituée aux communes la compétence facultative d'accompagnement des actions et d'animations au profit des associations culturelles, dont le rayonnement ne s'étend pas au-delà du périmètre communautaire.

\* associations concernées par cette modification statutaire

# Tourisme

## Participation à l'OTVL via le PETR Vallée du Loir

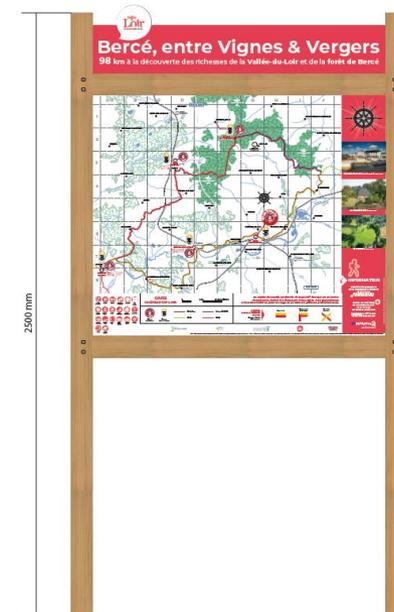
- ✓ Cotisation fixée à 130 519 € en 2018

## Balissage du Sentier du Vivier (sur la Commune de Jupilles)

- ✓ En partenariat avec l'ONF
- ✓ Coût : 1 788 € TTC

## Signalétique et balissage des sentiers de randonnée

- ✓ Réalisation d'un GR de Pays « entre vignes et vergers » sur les CC Loir-Lucé-Bercé et Sud Sarthe  
: Mission en cours – partenariat avec le PETR Vallée du Loir
- ✓ Projet évalué à 22 360 € HT
- ✓ Subvention sollicitée au titre du NCR : 17 888 €



# Maison de Santé



1  
3  
5

1  
3  
5

## Maison de santé pluridisciplinaire de Montval-sur-Loir

- Installation de :
  - 7 médecins
  - 7 infirmiers
  - 5 kinésithérapeutes
  - 3 pédicures-podologues
  - 2 orthophonistes
- + permanences diététicienne, orthoptiste et psychomotricienne



## Maison médicale de Courdemanche

- Installation de :
  - 2 médecins
  - 1 diététicienne
  - 1 podologue
  - 1 kinésithérapeute
  - 1 psychologue
- + permanence infirmières



La Communauté de Communes soutient l'installation de nouveaux professionnels de santé. En 2018, elle est intervenue au profit d'un médecin libéral venu s'installer sur la Commune du Grand Lucé.



## Autres domaines d'intervention

---

1  
3  
7

1  
3  
7

# Participations aux organismes de regroupement

Bénéficiaires	Nature	BP 2018	Versé en 2018
ADCF	COTISATION	2 357,00 €	<b>2 356,83 €</b>
CAUE	COTISATION	1 994,00 €	<b>1 993,20 €</b>
Association des maires et adjoints Sarthe	COTISATION	1 484,00 €	<b>1 483,62 €</b>
SEAM (droits d'auteur EMI)	COTISATION	966,00 €	<b>966,00 €</b>
Service Départemental d'Incendie et de Secours	PARTICIPATION	434 191,00 €	<b>434 191,00 €</b>
SMSAMENAGEMENT NUMERIQUE	PARTICIPATION	10 828,00 €	<b>10 827,60 €</b>
PETR Vallée du Loir	PARTICIPATION	174 405,00 €	<b>169 470,00 €</b>
SDESS	PARTICIPATION	275 543,00 €	<b>274 179,82 €</b>
Syndicat Intercom du Bassin de la Veuve	PARTICIPATION	524,00 €	<b>523,98 €</b>
CC Gâtines-Choisille Pays de Racan	PARTICIPATION		<b>1 253,74 €</b>
POLLENIZ	PARTICIPATION		<b>1 862,52 €</b>
Mission Locale Sarthe et Loir	CONVENTION	72 079,00 €	<b>74 789,12 €</b>

1  
3  
8

1  
3  
8



# Projet de Territoire 2019 - 2025

---

1  
3  
9

1  
3  
9

Loir-Lucé-Bercé, une terre de projets

Le Projet de Territoire est un document stratégique par lequel une collectivité définit son avenir.

Il détermine les grandes orientations et les actions qui permettront d'aller dans le sens souhaité et d'assurer le développement et l'aménagement homogène du territoire.

Il tient compte des besoins des habitants, des ressources du territoire et des enjeux auxquels il est confronté.



- Partir sur de bonnes bases : adoption des principes de mise en œuvre
- Diagnostic : agrégation, synthèse
- Co-construction, travailler ensemble
- Communication : pédagogie et marketing territorial
- Définition de la stratégie

1  
4  
1

1  
4  
1



*Équité  
territoriale*

*Loir-Lucé-Bercé, une terre de projets*

*Faire  
communauté*

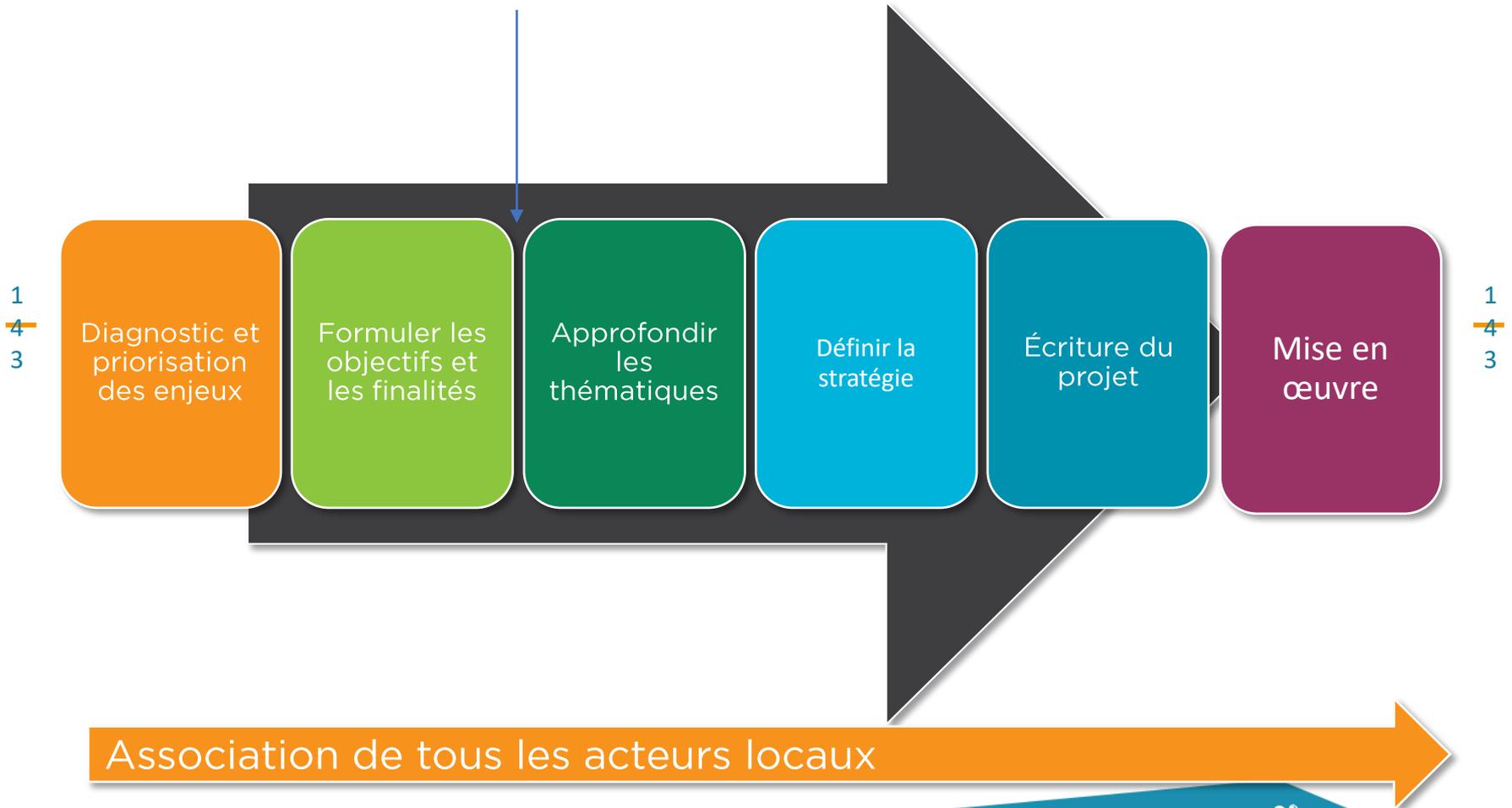


*Pédagogie,  
co-construction*

*Évaluation et  
efficacité*



Validation des principes et du diagramme  
au Conseil communautaire de décembre 2018



Beaumont-Pied-De-Bœuf  
Beaumont sur Dême  
Chahaignes  
Courdemanche  
Dissay-Sous-Courcillon  
Flée  
Jupilles  
La Chartre sur le Loir  
Lavernat

Communauté  
de communes



---

Merci de votre attention

---

Le Grand Lucé  
Lhomme  
Loir en Vallée  
Luceau  
Marçon  
Montval-sur-Loir  
Montreuil-le-Henri  
Nogent-Sur-Loir  
Pruillé l'Eguillé  
Saint-Georges-de-la-Couée  
Saint-Pierre-de-Chevillé  
Saint-Pierre-du-Lorouer  
Saint-Vincent-du-Lorouer  
Thoiré-Sur-Dinan  
Villaines-sous-Lucé

Communauté  
de communes

